

DOCUMENTS DE TRAVAIL 205

La place du racisme dans l'étude des discriminations

Christelle Hamel, Maud Lesné
et Jean-Luc Primon

DOCUMENT DE TRAVAIL N° 205
SERIE TRAJECTOIRES ET ORIGINES (TEO)
ENQUETE SUR LA DIVERSITE DES POPULATIONS EN FRANCE

Ce document de travail s'inscrit dans une série de textes résultant de l'exploitation de l'enquête « Trajectoires et Origines, enquête sur la diversité des populations en France » (TeO), dont le premier (n°168) fournit les premiers résultats sur l'ensemble des thèmes traités par l'enquête). Il s'agit de versions de travail qui seront publiées sous une forme révisée dans un ouvrage aux Editions de l'Ined.

L'enquête TeO est une coproduction de l'Ined et de l'Insee. Elle a été réalisée entre septembre 2008 et février 2009 par les enquêteurs de l'Insee. Elle décrit et analyse les conditions de vie et les trajectoires sociales des individus en fonction de leurs origines sociales et de leur lien à la migration. Elle s'interroge sur l'importance et l'impact des expériences de discrimination sur les parcours des individus.

TeO a été réalisée auprès d'environ 21 000 personnes nées entre 1948 et 1990, vivant dans un ménage ordinaire en France métropolitaine en 2008. Pour les individus fils ou filles d'immigré ou d'une personne née dans un DOM, le champ représentatif de l'enquête est limité aux personnes nées après 1958.

Le questionnaire de TeO explore l'histoire migratoire de personnes ou de leurs parents, décrit leurs parcours scolaires et professionnels, leur histoire résidentielle et leurs conditions de logement, leur vie familiale, les modalités de transmission des langues et la religion. De façon transversale, il examine l'accès des individus aux biens et services (travail, logement, services, soins...) ainsi que les discriminations pouvant y faire obstacle. Bien qu'évoquant à de nombreuses reprises la couleur de la peau comme facteur de discrimination, l'enquête n'a finalement pas enregistré cette caractéristique personnelle, suivant en cela l'avis du Conseil constitutionnel du 15 novembre 2007.

Pour plus d'information : <http://teo.site.ined.fr/>

La place du racisme dans l'étude des discriminations

Christelle Hamel (INED), Maud Lesné (INED), Jean-Luc Primon (Université de Nice - Sophia Antipolis)

Introduction : la courte histoire de l'étude scientifique du racisme

En France, dans le champ des sciences sociales, les recherches empiriques sur le racisme sont peu nombreuses malgré l'existence d'une production intellectuelle et historique sur le sujet mondialement reconnue. Après la seconde guerre mondiale, l'adoption de la déclaration universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen par les Nations unies en 1948 annonça la condamnation légale du racisme en réaction à l'entreprise de destruction des Juifs (et des Tsiganes) d'Europe. L'Unesco encouragea une importante réflexion sur le racisme dans la pensée scientifique en impliquant médecins, biologistes, généticiens, anthropologues et sociologues de renom tel Claude Lévi-Strauss. La période de l'après-guerre fut aussi celle des révolutions anti-coloniales qui virent l'engagement de grandes figures intellectuelles (Aimé Césaire, 1950 ; Franz Fanon 1952, 1959, 1961, 1964 ; Jean-Paul Sartre, 1956). Les écrits de la fin des années 1950 et 1960 se sont ainsi intéressés à l'idéologie de l'inégalité des races dans ses liens avec l'antisémitisme (Léon Poliakov, 1971) et à ses manifestations dans l'histoire coloniale et esclavagiste de la France (Franz Omar Fanon, 1952 et 1959 ; Albert Memmi, 1957).

Si l'on excepte les travaux tout à fait pionniers d'Andrée Michel (1956) sur les travailleurs algériens, les premières enquêtes françaises sur le racisme apparaissent dans les années 1960, au lendemain des indépendances, avec l'arrivée massive des « immigrés de l'Empire » sur le territoire métropolitain. Paul-Hassan Maucorps, Albert Memmi et Jean-François Held (1965) exploitent ainsi à cette époque une enquête par questionnaire conduite en 1963 par le Mouvement pour le Rassemblement et l'Amitié des Peuples (MRAP) auprès de ses adhérents. A l'issue de l'étude qui s'intéresse principalement aux attitudes et aux démarches racistes un tableau du racisme en France, tel qu'il est perçu, est proposé. Au début des années 1970, l'étude du racisme devient un objet de recherche sociologique débouchant sur un effort de conceptualisation et de théorisation, notamment illustré par la publication de la thèse de Colette Guillaumin, *l'Idéologie raciste* (1972) (voir aussi Memmi, 1968; et Poliakov, 1971). Des enquêtes sur les travailleurs immigrés relatent le racisme vécu par ces populations en se basant sur des témoignages et des récits d'expériences (Minces, 1973).

Puis le thème se développe vers la fin des années 1980 et il prend une certaine envergure dans les années 1990 avec les travaux d'Etienne Balibar et Immanuel Wallerstein (1988), Pierre-André Taguieff (1987, 1991, 1997) Michel Wieviorka, (1992, 1993, 1995, 1998a, 1998b). On s'interroge alors sur le renouveau du racisme idéologique ou politique avec l'apparition d'une nouvelle droite puis la montée du Front national et l'on commence à penser le racisme que subissent non plus seulement les migrants post-coloniaux mais aussi leurs enfants nés en France. L'accent est mis sur l'affaiblissement de la référence à la notion discréditée de race dans la pensée raciste au profit d'une essentialisation et d'une stigmatisation des cultures étrangères et de la différence culturelle qui caractériseraient un « néo-racisme » qualifié couramment de « racisme culturel » ou de « racisme différentialiste ».

La Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) est réactivée et fait paraître, à partir de 1990, un rapport annuel destiné à évaluer le degré de diffusion des idées racistes dans la population. Parmi ses sources d'informations figure un sondage d'opinion annuel adressé à un échantillon représentatif de la seule population française métropolitaine dont les résultats de 2010 indiquent que 87% des français considèrent que le

racisme est très répandu dans la société française, 24% des Français ne craignant pas de se déclarer eux-mêmes ouvertement racistes (CNCDH, 2011 : 75). De 2002 à 2010, les personnes regroupées, selon la terminologie de l'étude, parmi les « Nord-Africains/Musulmans » occupent le premier rang des victimes du racisme dans l'opinion générale. Elles sont suivies des « Africains/Noirs » qui progressent fortement dans les représentations en passant de 17% des citations en 2002 à 31% en 2010.

L'étude du racisme sous l'angle des faits subis par les personnes qui en sont la cible est beaucoup plus limitée. Elle se fait principalement par le recensement annuel des plaintes déposées par les victimes, limitant ainsi la mesure aux actes les plus graves. En 2009, 3 344 affaires à caractère raciste, antisémite ou anti-religieux ont été enregistrées par les parquets et 610 condamnations ont été prononcées (CNCDH, 2011). Ainsi, l'étude du racisme occulte le plus souvent l'expérience de celles et ceux qui y sont confrontés. Les organisations anti-racistes s'efforcent de combler cette lacune en publiant des témoignages de victimes du racisme. Des travaux sociologiques plus récents insistent sur le caractère quotidien du racisme à l'instar de travaux américains (Essed, 1991). Ils montrent à partir de récits d'expériences recueillis par entretiens ou d'observations directes de situations où le racisme peut émerger (lieux de travail, guichets d'administrations, services de santé, transports...) que le phénomène a un caractère routinier pour celles et ceux qui y sont confrontés (Vourc'h, De Rudder et Tripiet 1996 ; Poutignat, Streiff-fénart, 1995 ; Bataille, 1997 ; De Rudder, Poiret et Vourc'h, 2000, Poutignat, Rinaudo, Streiff-Fénart, 2004 ; Eberhard, 2010). Ces recherches mettent au jour les différences d'appréciation des faits entre les personnes accusées d'être racistes et celles qui le subissent. Elles montrent que le racisme constitue un système de domination sociale produisant des frontières symboliques de type « nous »/« eux » qui aboutissent à une hiérarchisation matérielle des groupes sociaux en limitant l'accès aux ressources de ceux qui constituent la cible du racisme. Ces travaux soulignent que racisme et discriminations forment un *continuum* inextricable, que la discrimination est du « racisme en acte » (De Rudder, Poiret et Vourc'h, 2000 : 30), en ce sens qu'elle est la traduction de représentations racistes dans des pratiques de mise à l'écart des ressources économiques. Dans les études quantitatives, cette imbrication est peu explorée. Si le récent focus sur les discriminations a eu pour intérêt de recentrer les recherches sur les préjudices matériels et économiques qu'elles occasionnent, le racisme explicite n'est pas mesuré. Les enquêtes qui enregistrent l'expérience des discriminations, désormais assez nombreuses¹, ne cherchent pas à identifier si ces pratiques discriminatoires sont liées à des attitudes racistes ouvertes. Les auteurs sont nombreux qui hésitent à qualifier ces discriminations de racistes et préfèrent les formules telles que « discriminations raciales » ou « fondées sur l'origine » en raison du caractère infamant du qualificatif « raciste ». L'enquête *Trajectoires et Origines* rompt avec cette histoire des enquêtes sur l'étude de l'intégration des migrants et les discriminations en ce qu'elle enregistre aussi l'expérience du racisme.

Ce chapitre est ainsi consacré à l'étude de ce que l'on appelle communément le « racisme anti-immigré »² qui confond les immigrants proprement dits et leurs enfants. Le racisme subi par les personnes originaires d'un DOM y est aussi étudié. Il s'ouvre sur une mesure du racisme subi par les immigrants, et leurs enfants nés en France, puis se poursuit par l'étude des caractéristiques sociodémographiques des personnes qui en sont victimes en se demandant si une bonne insertion sociale protège les personnes du racisme ou si au contraire le racisme touche les personnes indépendamment de leur position sociale. L'analyse porte ensuite sur les lieux où les expériences racistes se produisent en se focalisant sur les faits subis au travail et

¹ Mobilité géographique et insertion sociale (MGIS, Ined-Insee, 1993) ; Histoire de vie (Ined-Insee, 2003), Enquêtes Générations (Cereq, 2001), Enquêtes emploi depuis 2003.

² L'antisémitisme n'y sera pas abordé. Le nombre de personnes se déclarant de confession juive dans l'enquête est trop faible pour mener des analyses.

leur lien avec l'expérience déclarée de discrimination. Ce faisant c'est à une analyse des conséquences matérielles du racisme que nous procédons, ce qui permet d'établir si les conséquences économiques du racisme subi sont similaires ou non pour les différentes origines. Le racisme déclaré par la population majoritaire posant particulièrement question, une analyse fine des caractéristiques des individus qui au sein de ce groupe déclarent avoir subi des comportements racistes est présentée.

L'enregistrement de l'expérience du racisme dans l'enquête Trajectoires et Origines

Le racisme ordinaire (Chebel d'Appollonia ; 1998) se décline en de multiples attitudes hostiles : plaisanteries, moqueries, postures, mimiques, provocations, injures, insultes, mise à l'écart, négation de la présence de la personne, et autres traitements préjudiciables ouverts ou voilés. Il peut être la cause de blessures verbales, d'offenses, de mépris et d'humiliations, mais aussi de rejets et d'exclusions qui se matérialisent et s'institutionnalisent dans la ségrégation ou la discrimination à caractère ethniste ou raciste. Il peut devenir racisme d'Etat, s'exprimer par la violence physique et se transformer en « néantisation » (Memmi, 1982). Il procède d'un étiquetage négatif et d'une stigmatisation d'autrui. A la base de cette assignation à un statut social inférieur, se trouvent l'activation de représentations négatives, de préjugés, de stéréotypes, d'idéologies, de codes sociaux dont la formation et la diffusion accompagnent l'histoire européenne moderne et contemporaine des modes de domination et d'exploitation (conquêtes, esclavage, colonisation, immigration, nazisme, etc.) et qui se perpétuent dans le jeu social (socialisations, interactions, relations et rapports sociaux) et dans les pratiques sociales en étant périodiquement actualisés. Régulièrement, la presse se fait l'écho d'actes et de discours qui nous rappellent que le racisme avec ses préjugés et ses stéréotypes reste un phénomène actif dans la société française. Comment l'enquête Trajectoires et Origines a-t-elle choisi de saisir la réalité diffuse du racisme ?

Dans le questionnaire de l'enquête, les questions sur l'expérience du racisme viennent après toutes celles posées sur les discriminations qu'elles soient liées à l'origine ou la couleur de peau ou à d'autres motifs. L'enquête comporte deux questions qui ont une fonction à la fois de synthèse et d'élargissement des expériences négatives subies par les individus et s'inscrivant dans un ordre social où le racisme conscient ou non, intentionnel ou non, est agissant dans les interactions entre les individus.

Une première question enregistre l'expérience directe du racisme : « *Au cours de votre vie, avez-vous été la cible d'insultes, de propos ou d'attitudes ouvertement racistes en France ?* ». Il n'est pas proposé de définition de ce qu'est le racisme : il est ainsi laissé à l'appréciation des enquêtés d'inclure sous ce vocable des propos ou des comportements dont ils ont été l'objet même si la référence explicite à des attitudes « ouvertement » racistes a pu limiter les déclarations attenantes à un racisme « discret » pouvant par exemple prendre la forme d'une mise à l'écart, ou se traduire par le fait d'ignorer la personne, de ne jamais la regarder... Aussi, la question peut sous-estimer les faits de racisme en ne permettant pas de distinguer les faits les plus graves de ceux dont les conséquences sont d'une moindre portée. Elle a aussi pour défaut de ne pas enregistrer la fréquence de ces faits. Cependant, deux questions complémentaires permettent de contextualiser ces événements, en précisant le lieu où ces faits se sont produits la dernière fois et s'ils sont survenus au cours des 12 derniers mois. L'absence de questions sur les auteurs ne permet pas de savoir s'il s'agit d'une personne isolée ou de plusieurs, d'hommes ou de femmes, ni d'en connaître les origines. Ainsi, malgré l'apport incontestable des données collectées qui permettent d'établir une prévalence de victimation (annuelle et au cours de la vie), force est de reconnaître que l'étude des faits de racisme ne permet pas d'en distinguer la diversité de ses manifestations.

Les enquêtés qui n'ont pas reporté d'expérience directe du racisme, répondent à une question destinée à évaluer leur sentiment d'exposition au racisme : « *Pensez-vous que vous pourriez être victime de racisme en France, même si cela ne vous est jamais arrivé ?* ». Cette question vise à cerner le sentiment de vulnérabilité au regard des attitudes racistes.

Il nous est donc possible de livrer une estimation de la prévalence du racisme, d'explorer le sentiment d'exposition au racisme en tant qu'extension de l'impact de l'altérisation sur le positionnement des personnes dans la société et de distinguer les personnes qui y sont le plus exposées en fonction de leurs origines mais aussi d'autres caractéristiques sociales.

La diversité de la population majoritaire et l'exposition au racisme

Comme exposé dans le premier chapitre de cet ouvrage, la catégorie intitulée « population majoritaire » dans le langage de l'enquête Trajectoires et Origines rassemble les personnes nées françaises en France métropolitaine dont les deux parents sont eux-mêmes nés français, en France métropolitaine ou à l'étranger. Ces critères de nationalité à la naissance sur deux générations et de lieu de naissance de l'enquêté n'empêchent pas que certaines personnes puissent faire partie de groupes minoritaires (au sens sociologique) et soient ainsi exposés au racisme du fait de leur religion, de leur couleur de peau, d'une ascendance étrangère plus ou moins lointaine ou encore de leur appartenance (réelle ou imaginaire) à des groupes stigmatisés comme les Roms. La logique sociologique veut que ces minorités ne soient pas incluses dans la catégorie « population majoritaire » pour analyser l'expérience du racisme.

Cependant, prendre en compte la pluralité interne à la population majoritaire à partir des données de l'enquête Trajectoires et Origines constitue un exercice difficile. Bien qu'étant représentative de la diversité des populations de la France métropolitaine l'enquête se focalise avant tout sur les immigrés et leurs enfants nés en France. Les questions relatives aux assignations par autrui ou aux identifications individuelles à caractère ethnique, racial, culturel, religieux, etc. qui permettraient de distinguer, à l'intérieur de la population majoritaire, les individus susceptibles d'être stigmatisés pour leur différence et d'être potentiellement visés par le racisme sont absentes. De ce fait, les personnes qui n'ont pas d'origine étrangère directement ou par leurs parents, mais sont néanmoins minorisées et confrontées au racisme peuvent difficilement être repérées.

Nous nous sommes néanmoins efforcés de restituer la diversité de la catégorie « population majoritaire ». Quatre sous-groupes ont été constitués sur la base de critères définissant l'appartenance à des groupes racisés (ou ethnicisés) ou indiquant une proximité avec ces groupes. Les taux de racisme déclaré par les sous-groupes ainsi constitués ont permis de confirmer la pertinence des indicateurs retenus. Le premier sous-groupe est composé d'individus dits « altérisés », ayant une religion minoritaire (juive ou musulmane pour l'essentiel) ou déclarant être renvoyé à une position d'altérité : à la proposition « *On me voit comme un Français* », ils ont répondu « *pas du tout d'accord* » ou « *pas d'accord* ». Au sein de ce groupe, ceux qui ont une religion minoritaire sont essentiellement musulmans (27%), juifs (15%) et Bouddhistes (11%). Certains déclarent plusieurs religions (6%). Un tiers d'entre eux a un parent né Français à l'étranger, le plus souvent en Algérie. En d'autres termes, une partie de ces individus ayant une religion minoritaire sont des descendants de harkis ou de Juifs rapatriés d'Algérie. Les autres sont probablement des petits-enfants ou arrière-petits enfants d'immigrés ou de natifs d'un DOM. Le second groupe est composé d'individus ayant vécu en couple mixte (avec un conjoint immigré ou de parents immigrés) ; ils ont pu subir par proximité le racisme visant leur conjoint, leurs enfants ou la mixité de leur couple en tant que telle. Le troisième groupe rassemble des personnes déclarant que le revenu mensuel de leur ménage est inférieur à 1000€ Ce groupe a pour particularité d'être particulièrement jeune : 60% ont moins de 30 ans. Il rassemble en fait deux populations distinctes dont les déclarations

quant au racisme subi sont cependant similaires. L'enquête ne permet pas d'explorer les différences qui existent probablement entre ces deux sous-groupes, c'est pourquoi nous les avons maintenues ensemble. Il s'agit d'une part d'«étudiants en situation de précarité » (dont on peut supposer qu'ils connaissent une précarité temporaire) et d'autre part de personnes plus âgées, durablement exclues du marché du travail et que nous avons nommées « majoritaires paupérisés ». Plusieurs raisons ont motivé la construction de cette catégorie composite. Le sens du mot racisme peut effectivement être compris comme un racisme « anti-pauvre », de sorte que le racisme déclaré peut être une déclaration de l'exclusion sociale subie du fait de la pauvreté. De la même façon, il peut être une déclaration d'un racisme « anti-jeunes », en l'absence d'un terme permettant précisément de nommer l'hostilité à l'encontre des jeunes. Les majoritaires paupérisés se rapprochent des majoritaires altérisés et de ceux en couple mixte par le fait d'être environ 25% à résider dans un quartier où d'après eux plus de la moitié des habitants sont immigrés (contre seulement 11% parmi des étudiants en situation de précarité). On peut supposer que les premiers sont de ce fait associés aux populations migrantes et subissent par proximité le racisme qui les vise (racisme envers les personnes des quartiers). On peut encore supposer qu'ils peuvent en conséquence être davantage confrontés à des relations conflictuelles avec les personnes des minorités migrantes.

Enfin, le quatrième groupe rassemble les « majoritaires non-paupérisés » qui sont les moins nombreux en proportion à déclarer une expérience de racisme au cours de la vie et sont également peu nombreux à résider dans un quartier d'immigration (14%), tout en constituant le groupe numériquement dominant.

Répartition des majoritaires selon leur appartenance ou proximité à un groupe altérisé			
	%	Effectifs non pondérés	Effectifs pondérés
Individus altérisés	7	302	1 420 000
Majoritaires ayant déjà vécu en couple mixte	8	260	1 674 000
Majoritaires paupérisés et étudiants en situation de précarité	10	278	2 000 000
Majoritaires non-paupérisés	75	2286	14 978 000
Ensemble	100	3126	20 072 000

La place du racisme dans l'histoire de vie

Au contraire de ce que l'on pourrait imaginer, avoir été au moins une fois la cible de propos ou comportements racistes au cours de la vie n'est pas directement conditionné au statut migratoire des personnes. On constate en effet que les enfants d'immigrés sont en général nettement plus nombreux à déclarer avoir fait l'expérience du racisme au cours de la vie que les immigrés de même origine.

La prévalence la plus forte du racisme subi concerne les personnes originaires (ou dont les parents sont originaires) d'Afrique subsaharienne (53%) ou d'un DOM (51%). Le racisme vécu par ces populations s'apparente distinctement à un racisme de couleur. Parmi les personnes originaires (directement ou par leurs parents) des pays du Sud-Est asiatique, la prévalence du racisme est respectivement de 37% et 54%. Ces dernières se rangent également dans la catégorie des minorités racisées par des marques somato-biologiques. La prévalence du racisme est à peine moins élevée pour les personnes ayant un lien (direct ou *via* leurs parents) avec les pays du Maghreb : 35% à 39% pour les immigrés et 50% pour leurs enfants nés en France. Les personnes originaires de Turquie (elles-mêmes ou par l'intermédiaire de leurs parents) font également l'expérience du racisme (respectivement 26% et 40%). Les personnes

d'origine européenne ont quant à elles été deux fois moins concernées par le racisme (20% à 29%) que les originaires d'Afrique subsaharienne ou d'un DOM au cours de leur vie. Cela témoigne du fait que le racisme subi autrefois par les immigrés espagnols, italiens ou portugais (Noiriel, 1998) est devenu bien moins prégnant de nos jours. On est à l'inverse surpris par les taux déclarés par les personnes ayant une origine asiatique ou turque, car les travaux sur les discours, les représentations et les opinions racistes ne mentionnent généralement pas ces populations comme cibles privilégiées des rhétoriques racistes, à la différence des personnes maghrébines et des personnes considérées comme étant «noires». Le « racisme en acte » vise des personnes bien au-delà des groupes les plus reconnus comme faisant l'objet du racisme.

Tableau 1: Expérience du racisme au cours de la vie

	A vécu une situation raciste	N'a pas vécu de situation raciste mais s'y sent exposé	Ne se sent pas exposé au racisme et n'a pas vécu de situation raciste	Total	Effectifs non pondérés
Pays ou département de naissances des immigrés ou natifs d'un DOM					
DOM	47	37	16	100	530
Algérie	35	37	28	100	617
Maroc et Tunisie	38	36	26	100	843
Afrique sahélienne	44	38	18	100	519
Afrique guinéenne et centrale	55	34	11	100	613
Asie du Sud-Est	37	28	35	100	498
Turquie	26	33	41	100	672
Portugal	21	28	51	100	524
Espagne et Italie	29	17	54	100	214
Autres pays de l'UE 27	19	19	62	100	527
Autres pays	29	27	44	100	934
Ensemble des immigrés	33	30	37	100	5961
Pays ou département de naissances des parents des descendants d'immigrés ou de natifs d'un DOM					
DOM	54	27	19	100	631
Algérie	50	32	18	100	1266
Maroc et Tunisie	51	28	21	100	1093
Afrique sahélienne	58	32	10	100	466
Afrique guinéenne et centrale	60	26	14	100	325
Asie du Sud-Est	54	26	20	100	555
Turquie	44	32	24	100	429
Portugal	29	28	43	100	910
Espagne et Italie	23	21	56	100	1648
Autres pays de l'UE 27	24	23	53	100	640
Autres pays	39	24	37	100	562
Ensemble des descendants d'immigrés	38	26	36	100	7894
Descendants de deux parents immigrés	44	29	27	100	4479
Descendants d'un seul parent immigré	31	24	45	100	3415
Population majoritaire					
Groupes altérisés	33	27	40	100	302
Majoritaires en couple mixte	26	25	49	100	260
Majoritaires paupérisés et étudiants en situation de précarité	26	16	58	100	278
Majoritaires non paupérisés	15	27	58	100	2286
Source : Trajectoires et Origines, Ined-Insee, 2008. Champs : personnes âgées de 18 à 50 ans. Lecture : 48% des natifs d'un DOM âgées de 18 à 50 ans déclarent avoir subi au moins une situation raciste au cours de leur vie.					

Comment expliquer cette plus grande fréquence de l'expérience du racisme pour les enfants d'immigrés que pour les immigrés ? Observe-t-on là l'effet d'une durée d'exposition plus

longue pour les enfants d'immigrés, les immigrés ayant vécu une partie de leur existence dans le pays d'origine ? Ce point sera discuté plus loin, à l'aide d'outil statistique permettant de contrôler les effets combinés de l'âge des personnes et de l'ancienneté de la résidence sur le territoire français pour les immigrés et les natifs d'un DOM. On peut aussi penser que les enfants d'immigrés ou de natifs d'un DOM ont une fréquentation plus importante d'espaces mixtes culturellement ou encore qu'ils se montrent moins tolérants que les immigrés envers les attitudes racistes. Ayant intégré les valeurs méritocratique, leur exigence d'égalité est probablement plus élevée (Dubet, 2013). Les premiers acceptent peut-être davantage cette hostilité en raison d'une origine étrangère plus directe, voire pour certains d'entre eux de leur nationalité étrangère et refusent (voire craignent) peut-être aussi davantage de dénoncer des expériences négatives.

Reste que la part des individus qui, dans chaque groupe d'origine, n'ont ni subi, ni la crainte de subir le racisme est plutôt réduite assez faible pour les immigrés non-Européens et les natifs d'un DOM, ainsi que pour leurs enfants nés en métropole.

L'examen des déclarations des femmes et des hommes au sein d'un même groupe d'origine (voir résultats présentés dans le CD-ROM, annexe 1) révèle des différences très prononcées, en particulier parmi les personnes immigrées. Quelles que soit l'origine, les femmes déclarent nettement moins souvent une expérience raciste. Plusieurs explications peuvent être formulées : les femmes migrantes étant nombreuses à être venues par le regroupement familial, leur durée d'exposition au racisme en France est plus courte que celle des hommes, mais le même phénomène s'observant chez les filles d'immigrés, cette hypothèse ne peut constituer à elle seule l'ensemble de l'explication. La seconde hypothèse est que le racisme est un comportement genré, en ce sens qu'il est sans doute plus le fait d'un sexe que de l'autre mais aussi qu'il prend des formes et une intensité sans doute différentes à l'encontre des hommes et des femmes. Si on ajoute à cette hypothèse le fait qu'il est probable que les événements racistes anciens dont les personnes se souviennent sont les événements les plus marquants, les plus humiliants voire les plus violents, les résultats laisseraient alors entendre que le racisme à l'encontre des hommes prendrait des formes plus brutales qu'à l'encontre des femmes. On peut encore avancer que les femmes cumulant les positions subalternes (en tant que femmes et en tant que minorité racisée), sous-déclarent le racisme qu'elles ont subi au cours de leur vie.

Les caractéristiques sociales associées à l'expérience du racisme

Qui sont les victimes du racisme ? La dénonciation du racisme subi est-elle davantage le fait de personnes socialement fragilisées qui trouveraient là, comme on l'entend parfois dire, un moyen de justifier leur situation sociale ? Le racisme cible-t-il davantage ceux dont l'exclusion sociale les stigmatise déjà ? Nous avons recherché, parmi les caractéristiques sociales des personnes, celles s'avérant les plus étroitement associées au fait de déclarer avoir subi du racisme au cours de la vie grâce à trois modèles emboîtés de régressions logistiques.

Le premier modèle neutralise les différences de durée de vie en France métropolitaine et de sexe, de façon à identifier les groupes d'origine les plus sujets à l'hostilité raciste à sexe identique et temps d'exposition équivalents.

Le deuxième modèle ajoute des caractéristiques individuelles pouvant constituer des marqueurs susceptibles de déclencher des attitudes racistes dans les interactions de la vie quotidienne. Il s'agit du port de symboles religieux (croix, foulard, kippa, bindi...) ainsi que de deux indicateurs indirects de l'apparence physique (le sentiment d'être perçu ou non « comme un Français » et la fréquence à laquelle les individus se voient demander « quelles sont leurs origines »). Nous avons aussi pris en considération le fait d'être en couple avec une personne de la population majoritaire, considérant que la mixité du couple entre dans les

caractéristiques « visibles ». Il s'agit d'évaluer la réprobation sociale qui s'incarne dans la « hantise du métissage » et dans la défense illusoire d'une « pureté de la race ». Ces couples peuvent effectivement subir des comportements hostiles précisément parce qu'ils mettent en cause les frontières racialisantes que d'autres essaient d'instaurer entre les groupes (Poliakoff, 1980 ; Taguieff, 1987 : 338-354 ; Brouard et Tiberj, 2008).

Le dernier modèle introduit les caractéristiques sociales des personnes : leur niveau de diplôme, notamment leur situation vis-à-vis de l'emploi et leur catégorie socioprofessionnelle. Le fait de résider dans une zone urbaine sensible a également été inclus de façon à déterminer si le lieu de résidence influe sur la victimation. Cette dernière étape, permet de déterminer si le racisme touche davantage les personnes les plus fragilisées socialement ou vise l'ensemble des individus quelle que soit leur position sociale.

Les modèles sont conduits séparément pour les migrants et leurs descendants du fait d'une définition de la durée d'exposition différente et chaque groupe d'origine est comparé aux originaires de l'UE27 qui par leur caractéristiques sont très proches des individus de la population majoritaire³.

Le premier modèle montre, concernant les personnes migrantes, qu'à âge, sexe et durée de résidence identiques sur le territoire métropolitain, les originaires d'Afrique subsaharienne et d'un DOM sont nettement plus souvent confrontés au racisme que les autres (les odds ratios variant de 3 à presque 5). Ils sont immédiatement suivis par les originaires du Maghreb et d'Asie du Sud-Est qui sont cependant deux fois moins concernés (OR=1,6 à 2) puis par les immigrés d'Espagne ou d'Italie. En revanche, les originaires du Portugal ou de Turquie ne se déclarent pas davantage confrontés au racisme que les autres migrants originaires de l'UE27⁴. Il se confirme que les femmes se déclarent moins souvent que les hommes victimes du racisme (OR=0,6) et que la moindre déclaration des femmes n'est pas seulement due à une présence plus courte sur le territoire français. On note encore qu'à durée de résidence, sexe et origine identiques, avoir entre 41 et 50 ans est associé à une moindre probabilité de se dire victime de racisme (OR=0,6). Il semble ainsi que les migrants les plus âgés se montrent moins sensibles au racisme ou qu'ils relativisent ces expériences négatives⁵.

³ Nous avons pris pour point de comparaison, les personnes ayant un lien avec un des pays de l'UE27 (autres que l'Espagne, le Portugal et l'Italie), et non la population majoritaire, pour pouvoir inclure dans le modèle l'appartenance du conjoint à la population majoritaire. Les personnes venant de l'UE27 s'avérant proches dans leur déclaration du racisme subi et par leurs caractéristiques sociologiques de la population majoritaire, cela permet de mener une analyse dont les résultats sont très similaires à ceux obtenus avec la population majoritaire en point de comparaison (résultats présentés dans le CD-ROM ; annexe 2).

⁴ Un modèle (non présenté) prenant pour groupe de référence la population majoritaire en intégrant les mêmes variables indépendantes, hormis la durée de résidence, aboutit aux mêmes résultats : les odds ratio sont quasiment les mêmes pour chacun des groupes d'origine et un âge avancé réduit la probabilité d'avoir été victime de racisme plutôt que de ne pas y avoir été confronté.

⁵ La moindre déclaration chez les plus âgés de faits de violences ou de menace est une observation récurrente dans les enquêtes de victimation.

Tableau 2 : Caractéristiques associées à la déclaration d'une expérience du racisme au cours de la vie ou depuis l'arrivée en France métropolitaine (odds ratios)

Variables explicatives	Modalités	Migrants			Descendants de migrants		
		Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Pays ou département de naissance des migrants ou des parents des descendants de migrants	Afrique guinéenne ou centrale	4,9***	4,8***	5,2***	4,2***	2,5***	2,6***
	Afrique sahélienne	3,2***	3,1***	3,7***	4***	2,2***	2,5***
	DOM	3,1***	3,3***	3,6***	3,5***	2,3***	2,4***
	Maroc ou Tunisie	2,0***	2,3***	2,6***	3,2***	2,1***	2,2***
	Algérie	1,8***	2,0***	2,3***	3,0***	2,1***	2,2***
	Asie du Sud-Est	1,6***	1,6***	1,8***	3,8***	2,5***	2,5***
	Autre pays	1,5***	1,5***	1,6***	1,9***	2,1***	1,4***
	Espagne ou Italie	1,4*	1,5**	1,6**	0,9	0,8	0,9
	Turquie	1,1	1,4**	1,7***	2,1***	1,3**	1,5***
	Portugal	0,8	1	1,2	1,3**	1,1	1,1
	Autres pays UE27 (Réf.)	1	1	1	1	1	1
Sexe	Femme	0,6***	0,6***	0,7***	0,8***	0,7***	0,7***
	Homme	1	1	1	1	1	1
Groupe d'âge	41-50 ans	0,6***	0,6***	0,6***	0,9	1,1	1
	31-40 ans	0,9	0,9	0,9	1,1*	1,5**	1,1
	18-30 ans (Réf.)	1	1	1	1	1	1
Ancienneté sur le territoire métropolitain	21 ou plus	2,8***	3,0***	2,9***			
	11 à 20 ans	1,9***	2,0***	2,0***			
	1 à 10 ans (Réf.)	1	1	1			
Port d'un attribut religieux	Oui		1,2***	1,3***		1,2***	1,3***
	Non (Réf.)		1	1		1	1
Origine du conjoint	Majoritaire		1,5***	1,5***		1,2***	1,2***
	Minoritaire (Réf.)		1	1		1	1
A quelle fréquence vous demande-t-on vos origines?	Souvent ou parfois		1,7***	1,8***		2,2***	2,2***
	Rarement ou jamais (Réf.)		1	1		1	1
On me voit comme un Français	Plutôt pas ou pas du tout d'accord		1,5***	1,5***		2,5***	2,3***
	Tout à fait ou plutôt d'accord (Réf.)		1	1		1	1
Niveau de diplôme	Jamais scolarisé ou aucun diplôme (Réf.)			0,7***			0,8***
	CEP/BEPC ou CAP/BEP			0,9			0,8***
	Baccalauréat			1,1			0,7***
	Bac+ 2 ou plus			1			1
Catégorie socioprofessionnelle	Chômeurs n'ayant jamais travaillé et inactifs			0,7***			0,8**
	Employés et ouvriers non qualifiés			0,7**			0,9
	Employés et ouvriers qualifiés			0,8**			0,9
	Indépendants et professions intermédiaires			0,8*			1
	Cadres et chefs d'entreprises (Réf.)			1			1
Zus	Oui			0,9			0,9**
	Non (Réf.)			1			1
-2 Log L		8117	7888	7857	11124	10518	10460

Source: Trajectoires et Origines, Ined-Insee, 2008.
Champs: immigrés, natifs d'un DOM descendants d'immigrés et de natifs d'un DOM, âgés de 18 à 50 ans.
***p<0,01 ; **p<0,05 ; *p<0,1 ; l'absence d'étoile indique que les résultats ne sont pas significatifs
Lecture: A âge, sexe et durée de résidence identiques sur le territoire métropolitain, les immigrés originaires d'Afrique centrale ou guinéenne ont une probabilité de déclarer avoir subi le racisme au cours de leur vie plutôt que de ne pas en avoir fait l'expérience presque 5 fois plus élevée (Odd ratio=4,9) que les immigrés originaires d'un pays de l'UE27 (autre que l'Espagne, l'Italie ou le Portugal).

Les enfants d'immigrés les plus souvent victimes de racisme, à sexe et âge identiques, sont précisément les enfants des migrants les plus exposés : ceux venus d'Afrique subsaharienne et d'un DOM. Que les personnes soient immigrées ou nées en France, le racisme vise donc les mêmes origines. La pleine appartenance à la société française par la détention de la nationalité française ne protège donc pas de l'hostilité raciste. Autres observations, les enfants d'immigrés venus d'Asie du Sud-Est (OR=3,8) s'avèrent significativement plus soumis au racisme que les enfants d'immigrés venus de l'UE27 et ils subissent un processus d'intensification de la victimation par rapport aux immigrés de mêmes origines. Le racisme dont ils sont victimes atteint quasiment la même fréquence que pour les originaires d'Afrique subsaharienne. On observe le même processus mais dans une moindre mesure, concernant les enfants d'immigrés venus de Turquie (OR=2,1) ou du Portugal (1,3), mais il disparaît pour les enfants d'immigrés espagnols ou italiens. A la différence de ce qui s'observe pour les immigrés, être plus avancé en âge ne modifie pas les déclarations de racisme, tandis qu'être une femme reste associé à une moindre déclaration de victimation à caractère raciste.

Le deuxième modèle permet d'établir que les traits individuels qui fonctionnent socialement comme des stigmates (Guillaumin, 1972) favorisent le déclenchement de comportements racistes à origine donnée, mais avec moins de force que les origines migratoires. Les individus à qui l'on demande souvent leurs origines, ceux qui estiment qu'on ne les voit pas comme des Français et dans une bien moindre mesure ceux qui portent un symbole religieux (quelle que soit leur religion) ont à origine identique davantage subi le racisme. Ce constat vaut pour les migrants comme pour les enfants de migrants mais s'avère plus prononcé pour ces derniers. Pour les immigrés, l'introduction dans le modèle de traits stigmatisés ne modifie pas les probabilités des différents groupes d'origine d'avoir subi du racisme (les odds ratios relatifs à l'origine restent pour ainsi dire identiques entre le modèle 1 et le modèle 2), alors qu'ils les influencent à la baisse pour les descendants d'immigrés. Tout porte à croire que chez ces derniers l'effacement ou l'atténuation des marqueurs sociaux de l'origine (ils sont davantage perçus comme des Français, on leur demande moins souvent leurs origines qu'aux immigrés) diminue l'exposition au racisme, sans pour autant la faire disparaître, alors que pour les immigrés, être perçu comme un Français ou ne pas se voir demander ses origines ne suffit pas à réduire le risque d'avoir subi du racisme, sans doute parce que les marques de la différence ou de l'altérité (accent, habillement, etc.) sont plus prononcées, plus nombreuses et aussi plus saillantes (remarquables).

Pour les migrants, le fait de vivre en couple avec une personne de la population majoritaire est sanctionné par un surcroît d'hostilité raciste (OR=1,5), et cette hostilité existe aussi pour les enfants d'immigrés (OR=1,2). On peut en déduire que la hantise du métissage dépasse largement la hantise du couple franco-étranger. Alors que le couple mixte est souvent conçu comme un indicateur d'intégration, les migrants et leurs enfants qui ont fait le choix de vivre en couple avec une personne de la population majoritaire subissent dans leur quotidien davantage le racisme que les autres.

Enfin, le dernier modèle montre qu'une bonne situation professionnelle ne protège aucunement du racisme : les cadres immigrés qui servent de référence dans le modèle y sont significativement plus confrontés que toutes les autres catégories socioprofessionnelles et plus encore que les personnes au chômage ou inactives (OR=0,7). De même, être diplômé du supérieur est associé à une expérience plus fréquente du racisme que l'absence de qualification (OR=0,7) ou toute autre qualification. Le même phénomène s'observe pour les enfants d'immigrés chez qui le niveau de formation compte plus dans la vulnérabilité au racisme que la situation socioprofessionnelle (hormis le fait d'être sans emploi). Les diplômés du supérieur sont significativement moins préservés du racisme que ceux qui ont des niveaux scolaires inférieurs ou aucun diplôme (OR=0,8). Plusieurs interprétations peuvent être formulées pour expliquer que les immigrés et descendants d'immigrés les mieux insérées socialement soient

ceux qui déclarent le plus avoir été victimes de racisme. Il est d'abord probable que ces derniers soient, du fait de leur capital scolaire et culturel, mieux armés pour repérer et qualifier de racistes des interactions que d'autres ne repèreraient pas comme telles et qu'elles y soient aussi particulièrement sensibles en raison de leur attachement au principe d'égalité. Les plus diplômés sont aussi ceux qui évoluent le plus dans un espace relationnel mixte et sont le plus en contact avec la population majoritaire, les chômeurs et les inactifs (dont beaucoup sont des femmes au foyer) évoluent dans un contexte relationnel moins mixte car davantage tourné vers leur famille ou leur voisinage. Notons encore que la nationalité française ne protège pas du racisme, puisque les originaires des DOM, français depuis plusieurs générations, font partie des personnes qui y sont les plus souvent confrontées.

En somme, l'idée très commune selon laquelle les attitudes racistes ne seraient en définitive que la réaction négative de fractions de la population majoritaire face au défaut d'intégration de minorités récentes peut être sérieusement combattue.

Les espaces du racisme

Si l'expérience du racisme subi par les populations minoritaires n'avait été si diffuse, nous nous serions interrogés sur l'existence de contextes sociaux particulièrement exposant mais la transversalité du phénomène nous conduit à inverser notre questionnement : Existe-t-il des lieux exempts de racisme ?

Aux individus qui ont déclaré avoir été la cible d'insultes, de propos ou d'attitudes racistes en France, nous avons demandé : « *Où cela s'est-il produit la dernière fois ?* ». Les lieux proposés étaient : au travail, à l'université, à l'école, dans un magasin, dans la rue, dans les transports, dans un commissariat, dans un hôpital, dans une banque, dans une administration. Liste à laquelle s'ajoutait la possibilité de préciser un autre lieu. Les taux présentés ne constituent donc pas une prévalence par domaine de la vie sociale (une répétition du questionnement par domaine aurait été nécessaire) et sous-estime par conséquent le racisme subi dans chaque contexte.

Cependant alors que cette question invitait à une réponse unique, la possibilité de citer plusieurs contextes a été maintenue par erreur au moment de l'informatisation du questionnaire. Aussi, une part importante des répondants a multiplié les lieux mentionnés. Nous avons décidé d'exploiter ces réponses multiples en dépit des biais possibles car le cumul de plusieurs lieux n'est pas réparti de façon aléatoire parmi les répondants, alors que cette possibilité était finalement offerte à tous (tableau 3). La multiplicité des espaces du racisme caractérise particulièrement les réponses apportées par les personnes originaires des DOM et de leurs descendants ainsi que par les immigrés d'Afrique sahélienne, des enfants d'immigrés du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud-Est, c'est-à-dire les populations les plus exposées au racisme. En effet, la moitié d'entre elles ont cité au moins deux lieux. Pour les différentes catégories de personnes qui relèvent de la population majoritaire ainsi que pour les immigrés et les enfants d'immigrés originaires d'Europe du Sud, ce taux oscille entre 24 et 35%. De plus, ce sont 19% des descendants d'immigrés d'Afrique centrale ou guinéenne qui citent quatre lieux ou plus, niveau de cumul quasiment inexistant chez les majoritaires. Globalement, hommes et femmes recourent à des réponses multiples dans des proportions comparables : 70% des femmes et 63% des hommes citent uniquement un lieu.

Ainsi, malgré l'absence de modalités permettant de préciser la fréquence des confrontations à un comportement raciste, l'évocation d'une multiplicité de lieux laisse penser que quand l'expérience du racisme est plus courante pour une minorité, elle correspond aussi à une expérience répétée et transversale à l'ensemble des espaces sociaux, comme nous allons le voir plus en détail.

Parmi les contextes cités, les lieux publics et l'école se disputent la première place du triste palmarès des espaces où le racisme s'exprime le plus librement. Dans l'espace public qui réunit la rue, les transports et les magasins plus de la moitié des immigrés, mais aussi des descendants d'immigrés et des personnes originaires des DOM ou de leurs descendants, y ont subi du racisme. Seules exceptions, les personnes originaires d'Europe. Les immigrés d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud-Est se révèlent particulièrement exposés. Parmi eux, près des ¾ des personnes ont subi du racisme dans un espace public. Ces taux restent quasiment identiques pour les descendants d'immigrés d'Afrique subsaharienne. Expérimenter le racisme à l'école concerne la moitié des descendants d'immigrés et près des deux tiers des enfants des originaires d'Asie du Sud-Est. Pour les immigrés qui, contrairement à la plupart des descendants, n'ont pas réalisé l'ensemble de leur scolarité en France les taux sont plus faibles. Exception faite des immigrés d'Europe du Sud qui sont justement plus nombreux à être arrivés en France en bas âge. Ces déclarations rappellent les résultats d'une recherche déjà ancienne sur l'idéologie raciste chez les écoliers italiens menée par Paola Tabet (2000) entre 1990 et 1997 qui pointaient la force des préjugés inculqués aux enfants. Ces résultats mettent l'institution qu'est l'école face à l'épreuve de la construction d'une réponse éducative (Dhume-Sonzogni, 2007), d'autant plus que les élèves ne sont pas forcément les seuls auteurs de ces comportements racistes. Globalement, les femmes ont moins souvent cité l'école avec un écart important pour les enfants d'immigrés (35% pour les femmes contre 53% pour les hommes).

L'espace professionnel est aussi très fréquemment pointé et arrive la plupart du temps au 3^{ème} rang des lieux les plus cités voire au second pour une partie des migrants. Ce sont cette fois les personnes originaires des DOM qui citent le plus fréquemment ce contexte (42%). Ce lieu est plus évoqué par les immigrés que par les descendants d'immigrés mis à part les Algériens et les enfants d'Algériens pour lesquels les taux de déclarations sont très proches. Les différences entre hommes et femmes sont très variables d'une origine à l'autre. Les taux sont souvent sensiblement plus élevés pour les hommes et varient même du simple au double entre les hommes et femmes immigrés d'Afrique sahéenne. Ils sont aussi nettement plus importants pour les hommes d'Afrique guinéenne et centrale ou encore de Turquie. Parmi les descendants, nous retrouvons cette même tendance, à l'exception cependant des enfants d'immigrés d'Afrique sahéenne où se sont les femmes qui déclarent le plus de racisme au travail. Chez les personnes originaires des DOM, les femmes aussi déclarent légèrement plus. Par contre, pour leurs descendants non seulement l'écart s'inverse mais il se creuse.

L'université apparaît comme un espace préservé du racisme car rarement cité. Les valeurs⁶ sont quasiment toutes inférieures à 10%.

Il en est de même pour le niveau des déclarations dans les administrations (y compris les banques) mais avec des contrastes entre hommes et femmes assez importants pour les personnes originaires des DOM (16% pour les femmes vs 6% pour les hommes), d'Afrique sahéenne (11% pour les femmes vs 4% pour les hommes) et de Turquie (27% pour les femmes vs 17% pour les hommes). Pour les personnes d'Afrique guinéenne et centrale ce sont, cette fois, les hommes qui déclarent le plus. Il est difficile d'interpréter ces écarts en ne sachant pas qui des hommes ou des femmes se chargent habituellement des démarches administratives et la nature des services consultés.

Un grand nombre de réponses désigne les commissariats. Leur fréquentation devrait être *a priori* moins courante que celles des administrations ; or, les taux de déclaration se révèlent très proches parmi les immigrés et même supérieurs chez les descendants d'immigrés. L'expérience du racisme dans un commissariat est cette fois clairement genrée. Pour les hommes, il atteint un maximum de 26% pour les descendants d'immigrés d'Afrique

⁶ Les résultats des immigrés sont à prendre avec précaution du fait de la faiblesse des effectifs

sahélienne et dépasse le plus souvent les 10% tandis que pour les femmes il est généralement nul et atteint un maximum de 5% pour les filles d'immigrés algériens. Si l'on se réfère aux déclarations de contrôles d'identité répétés au cours des 12 derniers mois repérés par ailleurs dans le questionnaire de l'enquête, on voit clairement que les hommes y sont nettement plus sujets (4 à 5 fois plus que les femmes) et parmi eux ce sont les descendants d'immigrés qui présentent le taux le plus élevé (43%). Parmi les personnes ayant déclaré une expérience raciste dans un commissariat plus de la moitié ont subi au cours des 12 derniers mois des contrôles multiples. Ces résultats vont dans le sens de travaux récents qui font état d'un sur-contrôle par la police des populations jeunes, masculines, habillées selon un « look jeune » et d'origine subsaharienne, antillaise, maghrébine. En effet, l'étude menée par Fabien Jobard et René Lévy (2009) a révélé que le contrôle d'identité se fonde essentiellement sur l'apparence physique d'une personne plutôt que sur des actes ou des comportements.

Tableau 3 : Lieux où le racisme a été subi (la ou les dernières fois)

	Taux de réponses multiples	Ecole *	Université **	Travail ***	Lieux publics	Administration	Commissariat	Autres	Effectifs non pondérés
Pays ou département de naissances des immigrés ou natifs d'un DOM									
DOM	48	27	12	42	65	9	6	16	253
Algérie	39	30	8	35	57	8	8	23	207
Maroc et Tunisie	43	24	15	32	65	5	9	17	321
Afrique sahélienne	44	12	16	39	70	10	7	18	233
Afrique guinéenne ou centrale	51	30	13	35	66	12	8	23	336
Asie du Sud-Est	41	40	6	22	70	5	3	7	187
Turquie	34	43	4	34	54	16	7	13	178
Portugal	31	69	6	26	46	4	3	8	111
Espagne et Italie	30	73	0	21	34	3	5	12	61
Autres pays de l'UE 27	24	39	18	27	34	13	5	13	96
Autres pays	38	38	6	30	61	9	5	12	257
Ensemble des immigrés	40	35	11	31	59	8	7	16	1987
Pays ou département de naissances des parents des descendants d'immigrés ou de natifs d'un DOM									
DOM	51	56	5	27	63	3	8	12	337
Algérie	49	48	5	33	59	6	11	13	632
Maroc et Tunisie	50	43	6	26	67	3	12	13	554
Afrique sahélienne	54	45	3	28	71	10	16	10	265
Afrique guinéenne et centrale	55	55	6	17	70	3	4	14	188
Asie du Sud-Est	48	68	1	12	60	3	2	8	309
Turquie	46	60	10	17	52	3	12	15	174
Portugal	35	66	5	16	42	2	4	12	269
Espagne et Italie	24	61	0	17	39	1	2	9	379
Autres pays de l'UE 27	21	48	3	22	42	2	1	7	153
Autres pays	37	65	2	16	46	3	5	10	215
Ensemble des descendants d'immigrés	42	53	4	23	55	4	8	11	3138
Deux parents immigrés	46	52	5	25	58	4	9	12	1773
Un seul parent immigré	35	56	3	21	49	3	6	10	985
Population majoritaire									
Groupes altérisés	28	42	3	10	71	0	1	9	108
Majoritaires en couple mixte	26	32	3	19	43	4	3	25	58
Majoritaires paupérisés et étudiants en situation de précarité	41	46	3	13	67	0	1	17	67
Majoritaires non paupérisés	28	37	4	22	55	2	1	10	377
Légende des couleurs :	En blanc	1 ^{er} lieu le plus cité			2 ^{ème} lieu le plus cité			3 ^{ème} lieu le plus cité	
Source : Trajectoires et Origines, Ined-Insee, 2008.									
Champs: personnes âgées de 18 à 50 ans.									
Lecture : Parmi les immigrés algériens qui ont subi du racisme au cours de leur vie, 39% ont cité plusieurs lieux ou cela s'était produit.									
Parmi les immigrés algériens qui ont subi du racisme au cours de leur vie, 30% ont cité l'école comme lieu où cela s'était produit.									
Effectif inférieur à 100 personnes *Population de référence : Personnes scolarisées au moins une année en France									
** Population de référence : Personnes scolarisées au moins une année en France est ayant poursuivi leurs études après le Bac.									
***Population de référence : Personnes ayant déjà travaillé									

Parmi les réponses citées en « autre », qui représentent entre 6% et 20% des réponses et sont plus fréquemment des réponses masculines, plusieurs contextes émergent. Le milieu sportif (participer à une activité ou assister à une compétition) et particulièrement le football est fréquemment cité par les hommes. Bien que divers travaux soulignent l'importance du racisme dans les activités sportives (Gasparini et Talleu, 2010 ; Bodin, 2008), nous avons été surpris

par l'ampleur de ces réponses spontanées. Les autres lieux de loisir (discothèque, café-bar et restaurants principalement) se détachent eux aussi. Ce sont à nouveau les hommes qui évoquent davantage ces contextes. Viennent ensuite le quartier de résidence et les relations amicales et familiales qui concernent cette fois principalement les femmes.

Le racisme au travail

Si le racisme peut agir en tous lieux, il nous a semblé important d'accorder une attention particulière aux faits ayant cours au travail pour deux raisons. Il s'agit d'abord d'un contexte où les relations interpersonnelles sont censées être régulées par l'employeur (l'entreprise, l'Etat ou les collectivités territoriales). Les institutions impliquées ont une responsabilité dans le fait que le racisme se déploie dans leurs locaux et ont un devoir d'intervention défini par la loi. Il s'agit ensuite d'espaces où le racisme explicite peut se muer en hostilité répétée émanant de personnes que l'on est obligée de côtoyer régulièrement et prendre la forme d'un véritable harcèlement moral, se transformer éventuellement en violence physique, et conduire à l'isolement de la personne ainsi qu'à la dégradation de ses conditions de travail, voire à sa démission. Ce racisme explicite peut aussi s'accompagner de pratiques portant préjudices à l'avancement dans la carrière professionnelle ou encore à la rémunération de la personne salariée.

Tableau 4 : Expérience du racisme explicite au travail au cours des 12 derniers mois parmi les actifs occupés

	Racisme explicite au travail	Effectifs non pondérés
Pays ou département de naissances des immigrés ou natifs d'un DOM		
DOM	8	444
Algérie	5	411
Maroc et Tunisie	5	576
Afrique sahélienne	12	354
Afrique guinéenne et centrale	10	430
Asie du Sud-Est	5	404
Turquie	5	422
Portugal	1	464
Espagne et Italie	1	189
Autres pays de l'UE 27	2	403
Autres pays	4	664
Ensemble des immigrés	5	4317
Pays ou département de naissances des parents des descendants d'immigrés ou de natifs d'un DOM		
DOM	8	428
Algérie	7	784
Maroc et Tunisie	6	611
Afrique sahélienne	8	228
Afrique guinéenne et centrale	5	143
Asie du Sud-Est	5	292
Turquie	5	217
Portugal	2	717
Espagne et Italie	1	1375
Autres pays de l'UE 27	3	490
Autres pays	2	329
Ensemble des descendants d'immigrés	4	5186
Descendants de deux parents immigrés	4	2781
Descendants de un seul parent immigré	3	2405
Population majoritaire		
Groupes altérisés	2	201
Majoritaires en couple mixte	3	219
Majoritaires paupérisés et étudiants en situation de précarité	2	94
Majoritaires non paupérisés	2	1907
Source: Trajectoires et Origines, Ined-Insee, 2008.		
Champs: personnes âgées de 18 à 50 ans étant actifs occupés au moment de l'enquête.		
Lecture: Parmi les actifs occupés, 8% des personnes originaires des DOM ont subi du racisme sur leur lieu de travail au cours des 12 derniers mois.		

Nous examinons dans le tableau 4 la prévalence annuelle du racisme explicite au travail parmi les personnes qui étaient en emploi au cours des 12 derniers mois. Dans l'emploi, ce sont les immigrés d'Afrique subsaharienne et les personnes originaires des DOM qui y ont été le plus exposés avec près d'un répondant sur dix ayant subi du racisme sur son lieu de travail au cours de l'année écoulée. Pour les immigrés venus du Maghreb et de Turquie, une personne sur 20 y a été confrontée. Les personnes originaires du Sud de l'Europe ont été relativement épargnées. Parmi les descendants de migrants on retrouve pour chaque origine des taux équivalents, mis à part pour les descendants d'immigrés d'Afrique guinéenne et centrale pour qui la situation semble améliorée. L'impossibilité d'identifier le statut des auteurs (collègues, supérieurs, personnels administratifs, clients, usagers), leur sexe ou origine ainsi que la fréquence des faits ou les réactions du collectif de travail, limite notre analyse. Cependant, il nous est possible par croisement avec les déclarations de discriminations raciales au travail de matérialiser les répercussions du racisme subi sur les trajectoires des personnes.

Discriminations raciales et racisme explicite : le racisme en acte dans la sphère du travail

Les liens entre le racisme et les discriminations ont fait l'objet de divers développements peu consensuels qui mettent au jour la difficulté à tracer une frontière entre racisme et discrimination et posent la question de la pertinence de leur distinction et simultanément de la définition de chacune de ces notions (De Rudder, Poiret, Vourc'h, 2000 : 153-154 ; Taguieff, 1987 : 255). Ces discussions sont fortement liées aux définitions juridiques qui sont entrées dans le droit français au cours des années 2000, consécutivement aux directives européennes sur le sujet. La notion juridique de discrimination indirecte⁷ souligne que les discriminations peuvent être dénuées d'intentions racistes explicites. Elle met l'accent sur les conséquences discriminatoires d'une disposition ou d'une mesure apparemment neutre sur un groupe de personnes. Le fait qu'il ne soit pas nécessaire de statuer sur le mobile raciste pour qualifier ladite mesure de « discrimination » n'écarte cependant pas que l'intentionnalité raciste puisse exister : les auteurs des faits pouvant chercher à dissimuler leur intention. Il importe à l'inverse de garder à l'esprit que des pratiques organisationnelles discriminatoires peuvent être portées par des personnes qui ne perçoivent pas en quoi leurs pratiques ou leurs discours ont une dimension raciste voire se revendiquent non-racistes. Mais qu'il y ait intention malveillante ou non, les conséquences restent la reproduction d'un ordre social raciste, car s'il y a des discriminés, il y a par voie de conséquences des personnes qui se trouvent privilégiées dans l'accès à l'emploi, l'évolution de carrière, les conditions de travail, etc. Ainsi, le racisme ne se résume pas à un ensemble de préjugés ou de stéréotypes, ni aux discours explicitement hostiles à un groupe ou à une personne en raison de son origine, sa couleur ou sa religion, il est aussi et surtout un rapport social ayant une dimension matérielle : il consiste en un ensemble d'inégalités structurelles, légitimées par des représentations stigmatisantes, qui se combinent aux inégalités de classes sociales, les traversent, les renforcent et leur donnent une forme particulière. Ainsi peut-on avancer qu'il existe un *continuum* entre les différentes manifestations et visages du racisme dans la société, entre les représentations racialisantes et racistes, le racisme explicite, les discriminations directes et indirectes, et que les frontières

⁷ L'article 1 de la loi 2008-496 qui transpose dans le droit français les directives européennes en matière de lutte contre les discriminations définit la discrimination comme suit : « Constitue une discrimination directe la situation dans laquelle, sur le fondement de son appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou une race, sa religion, ses convictions, son âge, son handicap, son orientation sexuelle ou son sexe, une personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre ne l'est, ne l'a été ou ne l'aura été dans une situation comparable. Constitue une discrimination indirecte une disposition, un critère ou une pratique neutre en apparence, mais susceptible d'entraîner pour l'un des motifs mentionnés au premier *alinéa* un désavantage particulier pour des personnes par rapport à d'autres personnes [...]. »

entre ces diverses manifestations du racisme sont difficiles à tracer. On perçoit dès lors combien il peut être complexe de capter tous ces phénomènes dans une enquête quantitative.

Ce n'est que depuis 2008 que l'injure raciste est considérée comme un comportement discriminatoire au travail, y compris quand elle n'est pas associée à d'autres pratiques se traduisant par un désavantage matériel comme un refus de promotion ou un moindre salaire ou comme le dénigrement systématique du travail accompli. Tel n'était pas encore le cas quand l'enquête Trajectoires et Origines a été conçue. Désormais, le droit inclut dans la discrimination « *tout agissement [...], subi par une personne et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement hostile, dégradant, humiliant ou offensant.* »⁸ Or, par définition, des propos racistes sont hostiles, dégradants, humiliants et offensants. Leur répétition peut même se transformer en harcèlement moral à caractère raciste et aboutir à une dégradation durable des conditions de travail⁹. Bien que la distinction entre racisme explicite et discrimination ne soit juridiquement plus pertinente aujourd'hui (les insultes racistes au travail faisant partie des faits inclus dans la discrimination liée à l'origine) et qu'elle ne soit d'ailleurs pas très pertinente non plus sociologiquement (comme nous venons de le voir), nous avons ici maintenu cette distinction pour explorer comment racisme explicite et désavantage matériel (ici qualifiés de discrimination) se combinent sur le lieu de travail.

Nous disposons d'un indicateur synthétique de discrimination subie au cours des cinq dernières années¹⁰. Il est construit à partir des déclarations des enquêtés qui associent leur origine ou couleur de peau au fait d'avoir subi au moins une des situations suivantes : un refus injuste d'embauche, un refus injuste de promotion, un licenciement injuste, s'être vu attribuer systématiquement des « tâches dont personnes ne veut » ou des « horaires dont personne ne veut », avoir vu son travail « systématiquement dénigré ». On ignore si l'attribution par les enquêtés de ces traitements défavorables à leur origine ou à leur couleur de peau est due à un comportement ouvertement raciste ou non. Nous avons croisé cet indicateur avec le fait d'avoir déclaré plus loin dans le questionnaire avoir déjà subi des comportements ou propos ouvertement racistes au travail au cours de la vie (cf. tableau 6) pour l'ensemble des personnes ayant travaillé.

Avoir vécu au moins l'une des situations (racisme explicite au travail au cours de la vie ou discrimination induisant un désavantage matériel dans les cinq dernières années) concerne un peu plus souvent les immigrés que les enfants d'immigrés dans leur ensemble (21% contre 16%). Les taux sont nettement plus élevés pour les personnes ayant un lien avec l'Afrique subsaharienne, le Maghreb ou les DOM : 24% à 41%. Les situations où il n'y a pas eu de racisme explicite mais cependant discriminations induisant un désavantage matériel se révèlent globalement plus fréquentes que les situations de cumul. Ce phénomène est particulièrement accentué pour les groupes les plus exposés (de 10% à 21%). Il montre qu'au travail, le racisme se dissimule ou que les individus vivent des comportements de rejet qu'ils ont des difficultés à qualifier de racisme. Mais les personnes ayant un lien avec l'Afrique subsaharienne, le Maghreb ou les DOM sont aussi les plus confrontées au cumul (5% à 10%) Les immigrés originaires d'Europe (Union européenne, Espagne ou Italie et même du

⁸ Article 1 de la loi 2008-496.

⁹ Sur le site du Défenseur des Droits, le lecteur intéressé peut se référer aux avis rendus sur les insultes racistes au travail dans la rubrique « Discrimination liées à l'origine ou la religion ; histoires vécues ».

<http://www.defenseurdesdroits.fr/th%C3%A9matique/la-lutte-contre-les-discriminations?page=6>

Extrait du site : « Six militaires, affectés à un escadron de la gendarmerie mobile, saisissent le Défenseur. Ils font état du harcèlement de certains de leurs collègues, en raison de leur origine ou de leur religion. Ils dénoncent des insultes répétées à caractère raciste, au sein de leur unité. A la suite de l'enquête menée, le Défenseur réunit les preuves de ces discriminations et réclame à la hiérarchie des plaignants la mise en œuvre de sanctions disciplinaires contre les auteurs du harcèlement. »

¹⁰ Pour plus de précision sur cet indicateur, consulter le chapitre méthodologique sur l'enregistrement des discriminations dans Trajectoires et Origines.

Portugal) ne sont pour ainsi dire jamais dans cette situation de cumul des préjudices sur le lieu de travail, ce qui témoigne d'une moindre intensité de l'hostilité qu'ils subissent : ils sont moins de 10% à avoir l'expérience d'au moins une de ces deux marques d'hostilité. Le cumul est également rare pour les immigrés d'Asie du Sud-est et leurs descendants, qui se rapprochent en cela des migrants européens. On note que les immigrés et plus encore les fils et filles d'immigrés de Turquie sont dans une position intermédiaire : ils sont près de 20% à avoir connu au moins l'une des formes de rejet au travail et ils font plutôt l'expérience des discriminations au travail sans racisme explicite (respectivement 10% et 12%).

Tableau 5 : Expériences du racisme explicite et des discriminations au travail

	A subi du racisme explicite au cours de la vie au travail		N'a pas subi de racisme explicite au cours de la vie au travail		Total	N
	sans discrimination dans les 5 dernières années	avec des discriminations dans les 5 dernières années	mais a subi des discriminations dans les 5 dernières années	ni de discriminations dans les 5 dernières années		
Pays ou département de naissances des immigrés ou natifs d'un DOM						
DOM	14	6	7	73	100	525
Algérie	5	6	16	73	100	588
Maroc et Tunisie	6	6	14	74	100	787
Afrique sahéenne	9	7	15	69	100	480
Afrique guinéenne et centrale	9	10	22	59	100	591
Asie du Sud-Est	6	2	5	87	100	506
Turquie	5	4	10	81	100	613
Portugal	4	1	4	91	100	538
Espagne et Italie	6	0	4	90	100	215
Autres pays de l'UE 27	4	1	4	91	100	523
Autres pays	6	2	10	82	100	909
Ensemble des immigrés	6	4	11	79	100	5750
Pays ou département de naissances des parents des descendants d'immigrés ou de natifs d'un DOM						
DOM	10	5	9	76	100	560
Algérie	11	6	13	70	100	1131
Maroc et Tunisie	7	6	15	72	100	926
Afrique sahéenne	7	9	21	63	100	349
Afrique guinéenne et centrale	6	5	12	77	100	231
Asie du Sud-Est	5	1	4	90	100	421
Turquie	5	3	12	80	100	343
Portugal	4	1	2	93	100	844
Espagne et Italie	4	0	1	95	100	1612
Autres pays de l'UE 27	5	0	1	94	100	590
Autres pays	5	2	7	86	100	446
Ensemble des descendants d'immigrés	6	3	7	84	100	6893
Descendants de deux immigrés	7	4	10	79	100	3838
Descendants d'un seul parent immigré	5	1	3	91	100	3055
Population majoritaire						
Groupes altérisés	3	1	3	93	100	274
Majoritaires en couple mixte	5	0	0	95	100	253
Majoritaires paupérisés et étudiants en situation de précarité	2	1	1	96	100	195
Majoritaires non paupérisés	3	0	0	97	100	2197
Source: Trajectoires et Origines, Ined-Insee, 2008.						
Champs: personnes âgées de 18 à 50 ans ayant déjà travaillé.						
Lecture: 6% des natifs d'un DOM ont non seulement subi du racisme explicite, mais aussi au moins une discrimination qu'ils attribuent à leur origine ou leur couleur de peau dans le cadre du travail.						

Un racisme à l'encontre de la population majoritaire ?

Ces dernières années, des faits de racisme déclarés par des personnes de la population majoritaire ont fait l'objet d'une forte médiatisation et des personnalités politiques et intellectuelles ont voulu en faire une question de société. Les recherches sociologiques sur les quartiers populaires mentionnent souvent que des personnes sans origine migratoire développent un discours au contenu ethniste ou raciste faisant porter la responsabilité de leurs difficultés sociales à la présence et aux comportements des immigrés (et plus encore des descendants d'immigrés) ; une attitude qui contribue à l'ethnisation de la question sociale. Les mêmes se posent fréquemment en victimes d'une prétendue domination étrangère et d'un racisme « anti-Français » tant à l'intérieur des quartiers que de la part des institutions (Braconnier, Dormagen, 2010). Cette thématique en revanche est rarement documentée par les chercheurs dans l'étude des comportements et des opinions des classes moyennes et supérieures.

L'expérience du racisme déclarée par les majoritaires se distingue de celles relevée par les minorités migrantes et issues de l'immigration par de nombreuses spécificités. Il est d'abord à noter que, comme nous l'avons dit (cf. encadré), la catégorie « population majoritaire » comporte nombre de personnes altérisées appartenant en fait à des minorités ainsi que des majoritaires en couple mixte qui sont objectivement liées aux populations immigrées ou issues de l'immigration. Bien que nés français de parents également nés français, leur situation face au racisme est plus proche de celle des personnes d'origine étrangère (directement ou par leurs parents) que du reste de la population majoritaire (de loin la plus nombreuse) qui socialement n'est pas perçue et qui ne se perçoit pas elle-même comme allochtone, étrangère ou autre.

Les Français sur au moins deux générations qui sont altérisés du fait de leur religion ou de leur apparence sont 33% à déclarer avoir été la cible du racisme au cours de leur vie (cf. tableau 1), taux proche de celui des immigrés d'Algérie (35%). La prévalence du racisme s'élève même à 41% lorsqu'ils se reconnaissent d'une religion minoritaire (musulmane, juive, bouddhiste). Ce racisme est le plus souvent vécu dans un seul lieu, l'espace public (71%), l'école (42%) et plus rarement le travail (10%). Parmi les actifs, 7% déclarent avoir vécu des comportements explicitement racistes au travail au cours de leur vie ou des traitements discriminatoires induisant un préjudice matériel dans les cinq dernières années, ce qui est 4 fois inférieur à ce que vivent les immigrés ou enfants d'immigrés algériens. Bien que minorisés, les individus qui composent ce groupe sont nettement moins souvent confrontés à une dégradation de leurs conditions de travail du fait du racisme et parmi ceux qui le sont, seulement 1% cumulent l'expérience du racisme explicite et les préjudices matériels.

Les personnes de la population majoritaire ayant vécu au cours de leur vie avec une personne immigrée, native d'un DOM ou dont au moins un parent direct est immigré ou natif d'un DOM, autrement dit ayant vécu en couple mixte, subissent aussi le racisme. Loin d'être toujours vus positivement, ces couples peuvent faire l'objet d'une forte stigmatisation : 26% des majoritaires ayant déjà vécu en couple mixte en ont fait l'expérience. Cette hostilité peut être individuelle ou vécue familialement, à travers ce que subissent le conjoint ou les enfants ethniciés ou racisés. En général, un seul lieu est cité : le racisme s'exprime d'abord dans l'espace public (43%), aux abords de l'école (32%), dans des lieux qualifiés de « autres » (25%), et plus marginalement sur le lieu de travail (19%). Ce que vivent ces personnes au travail ne prend pas la forme de traitements discriminatoires ayant pour conséquence un désavantage matériel, puisqu'ils déclarent uniquement avoir été la cible de propos racistes. Relevons que les commissariats et administrations sont déclarés par 7% de ces personnes, à la différence des autres catégories de majoritaires, ce qui laisse à penser que ces personnes ont à gérer des tensions importantes liées au statut de migrants ou de descendants de migrants de leur conjoint.

Les majoritaires paupérisés et étudiants en situation de précarité, déclarent un revenu mensuel à l'échelle du ménage inférieur à 1000 €. Ils se disent la cible du racisme aussi fréquemment que les majoritaires en couple mixte : 26% d'entre eux. Il est difficile de comprendre ce qu'ils déclarent exactement. En effet, comme déjà indiqué dans l'encadré présentant les groupes de population, il est possible qu'ils déclarent autre chose que du racisme (entendu comme une expérience d'hostilité liée à leur couleur de peau ou à leur ascendance). Il se peut qu'ils déclarent un racisme « anti-pauvre » ou un racisme « anti-jeune », faute de vocabulaire spécifique pour nommer ces phénomènes. Concernant ceux qui ne sont pas étudiants, il se peut aussi qu'ils se trouvent assimilés par leur lieu de résidence (25% déclarent résider dans un quartier où la moitié voire plus de la moitié des habitants sont immigrés) aux familles immigrés et qu'ils subissent indirectement la stigmatisation qui vise ces familles leur déclaration témoignant alors d'une exclusion sociale mêlée de ségrégation raciale sur le territoire urbain. La concentration de la pauvreté dans des zones d'habitats dégradés contribue incontestablement aussi à créer des tensions, voire des comportements violents, pouvant encore s'exprimer par des invectives au contenu raciste. Leurs déclarations témoignent sans doute aussi de l'existence d'une lecture ethnicisante ou racisante de tensions (ou conflits) entre habitants au sein des zones d'habitat où la concentration de familles migrantes est très élevée. Tout porte à croire que nous avons affaire ici, à une sous-population qui ressent une adversité et une hostilité à l'encontre des immigrés et de leurs descendants avec lesquels elle se trouve en concurrence dans la recherche d'emploi, de revenus et de logement, mais aussi avec lesquels ils se trouvent assimilés. Pour les étudiants précarisés, l'interprétation à apporter est forcément différente. Leur précarité n'étant que temporaire. Les contacts avec les minorités migrantes se réalisent aussi dans d'autres cadres que le quartier de résidence : l'établissement d'enseignement, les espaces de sociabilités étudiantes comme les espaces sportifs ou les discothèques, et aussi l'espace public. Notons qu'au sein de ces deux groupes, ce sont surtout des hommes qui ont déclaré avoir subi du racisme (65%). Pour 41% d'entre eux, les attitudes racistes subies se sont produites dans plusieurs lieux, d'abord dans l'espace public (67%) et scolaires (46%), puis dans « d'autres lieux » et plus marginalement dans la sphère du travail (13%).

Enfin, les majoritaires non paupérisés, qui constituent de loin le groupe le plus important (74% de l'ensemble des « majoritaires ») sont les moins concernés par l'expérience du racisme : seulement 15% des personnes de cette population déclarent en avoir été la cible au cours de leur existence, contre par exemple 60% des descendants d'immigrés d'Afrique subsaharienne, soit quatre fois moins. Les attitudes racistes que rencontrent la masse des majoritaires n'a donc précisément pas le caractère d'une expérience de masse. Son expérience a peu de rapport avec le racisme que vivent les immigrés et les descendants des migrations postcoloniales, originaires des pays africains, nord-africains, d'Asie du sud-est, des DOM ou des Français sur au moins deux générations appartenant aux minorités altérisées. Tout d'abord leur confrontation aux attitudes racistes est plus ponctuelle, moins répétitive et ne renvoie pas à la notion de racisme ordinaire identifiée pour les minoritaires. En effet, seulement 22% des majoritaires concernés citent plus d'un lieu, alors que c'est le cas d'une personne sur deux pour les populations les plus exposées au racisme. Le taux d'expérience du racisme passe à 3% si l'on se cantonne aux 12 derniers mois alors que ce taux reste supérieur à 10% pour les personnes originaires du Maghreb et aux environs de 20 % pour celles originaires d'Afrique subsaharienne. Les espaces de la vie sociale où se construit l'expérience du racisme de cette population se limite le plus souvent à un lieu unique : l'espace public d'abord (55%), l'école ensuite et dans une moindre mesure le lieu de travail (22%) : racisme explicite et discrimination ne se cumulent pas pour les majoritaires non paupérisés. Le racisme déclaré par ces derniers ne prend ni la forme d'un refus d'embauche, ni d'un refus de promotion, ni d'une assignation aux tâches ou aux horaires dont personne ne veut, ni à un dénigrement

systématique du travail accompli. Le racisme subi par les majoritaires non paupérisés est non seulement nettement moins fréquent, mais il ne se matérialise pas par une privation de droits ou d'accès à une ressource, comme le racisme subi par les minorités migrantes et issues de l'immigration. Les comportements de racisme explicite que déclarent subir les minoritaires et les majoritaires ne sont ainsi aucunement symétriques ou équivalents. Le racisme des minoritaires à l'encontre des majoritaires peut blesser verbalement, voire être agressif physiquement, mais il ne fait pas système et ne produit pas d'inégalités sociales. En ce sens, on est fondé à voir dans le racisme du minoritaire à l'encontre du majoritaire une violence verbale (plus rarement physique) dénuée de pouvoir d'exclusion et sans effet à l'échelle des groupes. Il s'agit d'un racisme de réaction face à des personnes qui, par leurs origines, leur apparence, leur couleur (réelles ou imaginaires) leur position sociale ou leurs comportements, peuvent incarner la classe ou la « race » des dominants et des racistes.

A cet endroit, il y a lieu de s'interroger sur le degré de sensibilité des majoritaires non-altérisés (qu'ils soient paupérisés ou non) face à ce type d'attitudes hostiles. Il n'est pas absurde de penser que leur indignation est d'autant plus forte que l'hostilité vient de personnes considérées par eux comme étant « étrangères » ou « extérieures » à l'espace national et à ce titre perçues (consciemment ou non) comme illégitimes et inférieures. Notons cependant que nous ignorons dans l'enquête quelle est précisément l'origine (vraie ou supposée) des protagonistes des attitudes et des comportements racistes subis par la population majoritaire. Finalement, il y aurait lieu d'approfondir le sens que prend pour ces majoritaires le qualificatif de « racisme » qui figure dans le formulaire d'enquête et la réalité du phénomène raciste pour cette population. Il ne faut pas non plus exclure que des accusations de racisme aient été vécues et déclarées comme une insulte raciste.

Conclusion

Les débats publics sur les immigrés et leurs enfants dans le contexte français se focalisent généralement sur les difficultés d'intégration de ces populations. Il est souvent conclu à un « échec de l'intégration » attribué aux personnes concernées (et plus précisément à leur culture d'origine), sans que les interactions avec la population majoritaire soient prises en considération. La lutte contre les discriminations constitue cependant une préoccupation qui se matérialise dans une politique publique qui vise à sanctionner et prévenir ces discriminations, même si celle-ci est encore récente et peine à montrer ses effets en termes de réduction véritable des inégalités fondées sur les représentations racistes. En revanche, la lutte contre le racisme n'a pas acquis ce statut de politique publique, même si quelques dispositifs de surveillance existent comme l'édition annuelle du rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme. Qui plus est, ces politiques ne sont pas liées entre elles. Pourtant, nous l'avons vu, les entreprises, les établissements scolaires, les administrations ne parviennent visiblement pas à réguler ces comportements.

Les données présentées dans ce texte montrent que le racisme fait partie du quotidien des groupes minoritaires en France (en particulier lorsqu'ils sont issus des migrations post-coloniales), pour lesquels il constitue un phénomène récurrent et massif, qui se répète et se produit dans tous les espaces de la vie quotidienne. A l'inverse des idées reçues, nous avons aussi pu constater que la réussite scolaire et professionnelle ne protège en rien de ce racisme. Il ressort également que tous les migrants n'y sont pas pareillement exposés : ceux originaires d'Europe n'y sont que rarement confrontés. En somme, ils ne sont quasiment plus distingués de la population majoritaire et ne font de fait plus vraiment partie des groupes minorisés. En revanche, les originaires d'Afrique subsaharienne, du Maghreb, d'un DOM ainsi que leurs enfants nés en métropole, qu'ils aient ou non réussi leur parcours professionnel, restent soumis à des comportements explicitement racistes et discriminatoires. Leur nationalité française,

acquise depuis plusieurs générations pour ce qui concerne les originaires d'un DOM ne change rien à ce constat. Il en est de même mais dans une moindre mesure, des originaires de Turquie et d'Asie du Sud-Est, dont l'expérience du racisme est également très forte, mais avec une moindre prégnance des traitements discriminatoires au travail.

Les déclarations des femmes se révèlent, comme celles concernant les discriminations, systématiquement inférieures à celles des hommes. Ce résultat interroge car on se serait attendu, en vertu de l'exposition des femmes à la fois au racisme et au sexisme à un résultat inverse. L'hypothèse d'une sous-déclaration par les femmes des événements racistes comme des événements discriminatoires mériterait de plus amples investigations, ce que les données de l'enquête ne permettent malheureusement pas. Notons simplement à titre de comparaison que la HALDE dans ses six années d'existence a davantage reçu de réclamations masculines et ce tous motifs de discrimination confondus même si l'écart tend à se restreindre (58% de réclamations masculines en 2008 vs 52% en 2010) (Halde, 2008, 2010), alors même que tous les travaux de recherche existant sur les écarts de salaire ou sur les carrières professionnelles selon le sexe montrent précisément que les femmes à la différence des hommes subissent des traitements discriminatoires (Meurs, Ponthieux, 2010). Les réclamations au titre du sexe sont peu nombreuses (4,5% en 2010) et émanent pour 32% d'hommes. Les discriminations de genre atteignent 11,5% si on ajoute au motif du sexe, la grossesse ou la situation familiale. De plus, les réclamations au motif de l'origine ont été effectuées à 59% par des hommes en 2010. L'intériorisation de la normalité d'un traitement inégalitaire défavorable selon le sexe semble agir ici également sur la conscience des traitements inégaux fondés sur l'origine. Une autre piste de recherche à creuser est celle d'une expression genrée du racisme. Le racisme subi par les hommes ne prendrait pas la même forme que celui subi par les femmes. On peut déjà affirmer que l'enquête Trajectoires et Origines ne permet aucunement d'enregistrer ce qui relève du harcèlement sexuel qui vise les femmes et qui peut avoir une dimension raciste.

Quant au racisme déclaré par les majoritaires (paupérisé ou non), il concerne une faible proportion de personnes en comparaison de ce que subissent les groupes minoritaires. De plus, il est essentiellement vécu dans l'espace public et quand il se produit au travail il ne s'accompagne pas de discriminations constituant un préjudice matériel. Le racisme des minoritaires envers les majoritaires n'impacte pas l'insertion sociale et économique de ces derniers. En cela le racisme du minoritaire à l'encontre du majoritaire et le racisme du majoritaire à l'encontre du minoritaire ne sont sociologiquement ni comparables ni symétriques ni équivalents, ce qui rappelle combien les notions de minoritaire et majoritaires proposés par Colette Guillaumin sont pertinentes pour l'analyse du racisme (Guillaumin, 1972 : 89-90). Ainsi, les résultats de l'enquête obligent à considérer que l'étude des parcours des migrants et de leurs enfants doit désormais intégrer celle du racisme subi dans ses multiples dimensions. Ces résultats invitent donc à développer des recherches plus approfondies sur le racisme subi, qui permettraient de construire une typologie des formes d'expression du racisme qui prennent en considération son intensité (répétition des faits), sa diversité (insultes, mise à l'écart, violences), son impact matériel (traitement économiquement défavorable), ses protagonistes, la pluralité des espaces où il est vécu, etc.

Au regard de la fréquence du racisme subi, tel que mis au jour par nos résultats, le comptage des faits portés en justice apparaît un outil fort peu adapté pour mesurer l'impact social du phénomène, car il se limite à des faits ayant été déclarés et poursuivis. Il est dommageable que la statistique des crimes et délits à caractère raciste soit si peu développée en France, qu'il s'agisse des faits portés en justice ou de ceux qui ne le sont pas. Pourtant d'autres travaux que l'enquête Trajectoires et Origines ont aussi soulevé cette question. A partir d'une recension des crimes et agressions racistes envers les migrants venus du Maghreb et leurs descendants, rapportés par le journal *Le Monde* entre 1980 et 1989, Omar Abdelkhalek (1993) avait compté 173 meurtres, 115 agressions, 57 attentats et 11 incendies. Fausto Giudice

avait quant à lui recensé plusieurs centaines de crimes racistes entre 1970 et 1991 (Giudice, F. ; 1991). Ces résultats invitent à repenser de manière globale le protocole de mesure du racisme tel qu'il existe en France en prenant en compte la diversité des formes dans lesquelles il peut s'incarner (de la violence physique, verbale en passant par les traitements discriminatoires) et la diversité des lieux où il peut se produire. En d'autres termes, il paraît important d'explorer comment les enquêtes annuelles de victimation réalisées par l'INSEE et l'ONDRP pourraient être modifiées en vue de mieux enregistrer les faits de violence raciste, ou encore comment celles sur les conditions de travail pilotées par la DARES pourraient davantage explorer le vécu du racisme.

Bibliographie

Abdelkhalek, Om., 1993 : *Maghrébins victimes du racisme en France (1980-1989)*, Aïn Temouchent, Editions Le Fennec.

Balibar, E. et Willerstein, I., 1988, *Race, nation, classe, Les identités ambiguës*, Paris, La Découverte, 307 p.

Bataille, Ph., 1997, *Le Racisme au travail*, Paris, La Découverte, 266 p.

Bodin, Dominique *et al.* 2008, « Racisme, xénophobie et idéologies politiques dans les stades de football », *Raisons politiques*, vol. 1 n° 29, pp. 147-167.

Braconnier C., Dormagen J Y. 2010, « Le vote des cités est-il structuré par le clivage ethnique ? », *Revue française de sciences politiques*, 2010, vol. 60, n°4, p. 663-690

Brouard, S. et Tiberj, V., 2008, *Français comme les autres. Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*, Paris : Presse de Sciences Po., 160 p.

Césaire, A. 1950, *Le discours sur le colonialisme*, Présence africaine, 40 p.

Chebel d'Appollonia A., 1998, *Les racismes ordinaires*, Paris, Presses de Sciences Po., 110 p.

Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), 2011, *La Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, année 2010*, Paris : La documentation française, 431p.

Dhume-Sonzogni, 2007, « Racisme, antisémitisme et « communautarisme » ? L'école à l'épreuve des faits », L'harmattan, 302p.

Essed, Ph., 1991, *Understanding everyday racism. An Interdisciplinary Theory*, London, Sage publication, 321p.

Eberhard, M., 2010, « De l'expérience du racisme à sa reconnaissance comme discrimination. Stratégies discursives et conflits d'interprétation », *Sociologie*, 4(1), pp 479-496.

Fanon, F.-O., 1952, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Editions du Seuil, 190p.

Fanon, F.-O., 1959 - rééd. 2011, *L'An V de la révolution algérienne*, la Découverte, 182p.

Fanon, F.-O., 1961, *Les Damnés de la Terre*, Paris, La Découverte, 322p.

Fanon, F.-O., 1964, *Pour la révolution africaine*, Paris, La Découverte, 125p.

Gasparini W. & Talleu C. (Éds), *Sport et discrimination en Europe. Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe, coll. Politiques et pratiques sportives*, 2010, 166 p.

Giudice, F., 1992 : *Arabicides. Une chronique française, 1970-1991*, La Paris, Découverte, Enquêtes.

Guillaumin C., 1972, *L'Idéologie raciste, genèse et langage actuel*, Paris-La Haye, Mouton & co -texte réédité en 2002 dans la collection « Folio Essai » des Editions Gallimard, 384p.

Guillaumin C., 1977 : « Race et Nature : Systèmes des marques, Idée de groupe naturel et rapports sociaux », *Pluriel*, n°11, texte réédité en 1992 in GUILLAUMIN, C., *Sexe, Race et Pratique du pouvoir, l'idée de Nature*, Côté-femmes, pp. 171-194.

Guillaumin C., 1978 : « Pratique du pouvoir et idée de nature », *Questions féministes*, n° 2 et 3, texte réédité en 1992 in GUILLAUMIN, C., *Sexe, Race et Pratique du pouvoir, l'idée de Nature*, Côté-femmes, pp. 13-82.

Halde, 2008, *Rapport annuel*.

http://www.halde.fr/rapport-annuel/2010/rapport_annuel_2010.pdf

Halde, 2010, *Rapport annuel*.

http://www.halde.fr/rapport-annuel/2010/rapport_annuel_2008.pdf

Lévi-Stauss, Claude 1961, *Race et Histoire*, Paris, Denoël Gonthier, 131p.

Jobard, F. et Lévy R., 2009, *Police et minorités visibles : les contrôles d'identité à Paris*, New York, Open society, Justice initiative, 84 p.

<http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/docs-actualites/rapport-facies.pdf>

Maucorps, P.-H., Memmi A. et Held, J.-F., 1965, *Les français et le racisme*, Payot, 290 p.

Memmi, A., 1957 : *Portrait du colonisé précédé de Portrait du colonisateur*, Editions Corréa, texte réédité en 1961, 1966, 1985, 2002, Paris, Gallimard, coll. Folio Actuel, 311p.

Memmi, A., 1968 : *L'homme dominé (Le colonisé, le Juif, le Noir, la Femme, le Domestique, le Racisme)*, Paris, coll. « Folio Actuel », Gallimard, 232 p.

Memmi, A., 1982 : *Le racisme*, texte revu et augmenté en 1994, Paris, Gallimard, coll. « Folio Actuel », 250p.

Meurs D. et Ponthieux S., 2010, « L'écart des salaires entre les femmes et les hommes peut il encore baisser ? » *Economie et statistique* n°398-399, 2006, INSEE, pp 100-129.

Michel, A., 1956, *Les Travailleurs algériens en France*, CNRS.

Morice A., De Rudder V., 2000, " A quoi sert le sondage annuel sur le racisme ", *Hommes et Migration*, n°1227, pp 89-98.

Noiriel, G., 1988, *Le Creuset français. Histoire de l'immigration (XIX^e-XX^e siècle)*, Le Seuil, 437 p.

Poliakov, Léon, 1971, *Le Mythe aryen. Essai sur les sources du racisme et des nationalismes*, Paris, Calmann-Lévy, dernière éd. de poche, Paris, Presses-Pocket, 1994, 354p.

Poliakov, L., Delacampagne, Ch. et Girard, P., (1976), *Le racisme*, Paris : Seghers, 155 p.

Poliakov, Léon, 1980 : *Le couple interdit. Entretiens sur le racisme. La dialectique de l'altérité socio-culturelle et la sexualité*, Paris, La Haye, New-York, Editions Mouton, 258 p.

Poutignat P, Streiff-fénart J, 1995, « Catégorisations raciales et gestion de la co-présence dans les « situations mixtes » », Cahiers de l'URMIS, n°1, pp 22-32

URL : <http://urmis.revues.org/index438.html>

Poutignat P., Rinaudo C, Streiff-fénart J., 2004, « Le traitement syndical du racisme et de l'insécurité dans une entreprise de transports urbains », *Sociologie du Travail*, vol. 46, n°3, 2004, p.309-328.

Sartre, J-P. 1956, « Le colonialisme est un système », *Les temps modernes*, n°123, pp 1321-1386.

Tabet P., 2000, « Comme s'ils avaient la peau juste », *ProChoix* n°16, pp 19-26.

Taguieff, P.-A., 1987 : *La Force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*, Paris, La Découverte, 648p.

Taguieff, P.-A., 1991 : « Les métamorphoses idéologiques du racisme et la crise de l'antiracisme », in TAGUIEFF, P.-A. (dir.), *Face au racisme. Tome 2 : Analyses, hypothèses et perspectives*, Paris, La Découverte, coll. « Points Essais », pp. 13-63.

Taguieff, P.-A., 1997, *Le racisme*, Paris, Flammarion, collection Dominos, 126p.

De Rudder V., Poiret, Ch. et Vourc'h F., 2000, *L'inégalité raciste, L'universalité à l'épreuve*, Paris, PUF, Pratiques théoriques, 213 p.

De Rudder V., Ch. et Vourc'h F., 2007, « Les discriminations dans le monde du travail ». In Fassin, D. et Fassin E., *De la question sociale à la question raciale. Repenser la société française ?*, Paris, La découverte, pp. 175-194.

Vourc'h F., De Rudder V. et Tripier M., 1996, « Racisme et discrimination dans le travail : une réalité occultée », *L'Homme et la société*, n° 121-122, pp 145-160.

Vourc'h, F. et De Rudder, V., 2006 « Ordre social raciste, classisme et sexisme », *Migrations sociétés*, Vol. 18, n°105-106. p. 121-134

Wieviorka, M. (dir.) et al., 1992, *La France raciste*, Paris, Seuil, 256 p.

Wieviorka, M. (ed.), 1993, *Racisme et modernité*, Paris, La Découverte, 389 p.

Wieviorka, M., 1995 : « Racisme, racialisation et ethnicisation en France », *Hommes et Migrations*, n° 1195, pp. 27-33.

Wieviorka, M., 1998 (a) : *Le racisme, une introduction*, Paris, La Découverte, coll. « Poche Essais ».

Wieviorka, M., 1998 (b) : « La production institutionnelle du racisme », *Hommes et Migrations*, n° 1211, pp. 5-15.

Publications des Documents de Travail

- N° 205. – Christelle HAMEL, Maud LESNÉ et Jean-Luc PRIMON, *La place du racisme dans l'étude des discriminations*, Série Trajectoires et Origines (TeO) : enquête sur la diversité des populations en France, février 2014, 27 p.
- N° 204. – Laure MOGUÉROU, Emmanuelle SANTELLI, Christelle HAMEL et Jean-Luc PRIMON, *La taille des familles et le devenir scolaire des enfants d'immigrés*, février 2014, 101 p.
- N° 203. – Clara CHAMPAGNE, Ariane PAILHÉ et Anne SOLAZ, *25 ans de participation des hommes et des femmes au travail domestique : quels facteurs d'évolutions ?*, février 2014, 38 p.
- N° 202. – Olivier THÉVENON et Angelica SALVI DEL PERO, *Gender Equality (f) or Economic Growth? Effects of Reducing the Gender Gap in Education on Economic Growth in OECD Countries*, février 2014, 26 p.
- N° 201. – Olivier THÉVENON, *Institutional drivers of female labour Force participation in OECD countries*, janvier 2014, 40 p.
- N° 200. – Olivier THÉVENON, *Politiques familiales, fécondité et emploi des femmes : apports et limites des comparaisons au niveau national/Family policy, fertility and women's employment: value and limitations of national comparisons*, janvier 2014, 44 p.
- N° 199. – Olivier THÉVENON et Anne SOLAZ, *Parental Leave and Labour Market Outcomes: Lessons from 40 Years of Policies in OECD countries*, janvier 2014, 38 p.
- N° 198. – Marie DIGOIX, *Coming out et ordre normatif en Islande*, octobre 2013, 134 p.
- N° 197. – *Actes de la Journée Doctorale de l'Ined du 30 juin 2011*, septembre 2013, 220 p.
- N° 196. – Patrick SIMON, Vincent TIBERJ, *Sécularisation ou regain religieux : la religion des immigrés et de leurs descendants*, juillet 2013, 38 p.
- N° 195. – Gilles PISON, Laetitia DOUILLOT, Géraldine DUTHÉ, Maliek KANTE, Cheikh SOKHNA, Jean-François TRAPE, *Successes and Failures in the Fight against Child Mortality in Sub-Saharan Africa: Lessons from Senegal*, juin 2013, 34 p.
- N° 194. – François HÉRAN, *L'usage des langues dans la recherche publique en France, d'après l'enquête Elvire*, juin 2013, 90 p.
- N° 193. – André WIELKI, *Pratique de Sas Windows ...9.3*, Volume 2, mars 2013, 255 p.
- N° 192. – André WIELKI, *Pratique de Sas Windows v 9.2...*, Volume 1, mars 2013, 211 p.
- N° 191. – Carole BONNET, Alice KEOGH, Benoît RAPOPORT, *Quels facteurs pour expliquer les écarts de patri-moine entre hommes et femmes en France ?*, mars 2013, 44 p.
- Carole BONNET, Alice KEOGH, Benoît RAPOPORT, *How can we explain the gender wealth gap in France?*, mars 2013, 46 p.
- N° 190. – Christelle HAMEL et Muriel MOISY, *Immigrés et descendants d'immigrés face à la santé*, Série Trajectoires et Origines (TeO) : enquête sur la diversité des populations en France, janvier 2013, 50 p.
- N° 189. – Christelle HAMEL, Bertrand LHOMMEAU, Ariane PAILHÉ, Emmanuelle SANTELLI, *Rencontrer son conjoint dans un espace multiculturel et international*, Série Trajectoires et Origines (TeO) : enquête sur la diversité des populations en France, janvier 2013, 32 p.
- N° 188. – Cora Leonie MEZGER KVEDER, *Temporary Migration: A Review of the literature*, janvier 2013, 44 p.
- N° 187. – Arnaud RÉGNIER-LOILLIER, Présentation, questionnaire et documentation de la troisième vague de l'*Étude des relations familiales et intergénérationnelles* (Erfi-GGS 2011), décembre 2012, 328 p.
- N° 186. – Zahia OUADAH-BEDIDI et Jacques VALLIN, *Fécondité et politique de limitation des naissances en Algérie : une histoire paradoxale*, octobre 2012, 20 p.
- N° 185. – Zahia OUADAH-BEDIDI, *Fécondité et nuptialité différentielles en Algérie : l'apport du recensement de 1998*, octobre 2012, 42 p.
- N° 184. – Maud LESNÉ et Patrick SIMON, *La mesure des discriminations dans l'enquête « Trajectoires et Origines »*, septembre 2012, 32 p.
- N° 183. – Yael BRINBAUM, Mirna SAFI, Patrick SIMON, *Les discriminations en France: entre perception et expérience*, septembre 2012, 34 p.
- N° 182. – Dominique MEURS, Bertrand LHOMMEAU et Mahrez OKBA, *Emplois, salaires et mobilité intergénérationnelle*, 2012, 48 p.
- N° 181. – Christelle HAMEL et Ariane PAILHÉ, *Former une famille en contexte migratoire*, septembre 2012, 35 p.
- N° 180. – Marie-Thérèse LETABLIER et Anne SALLES, *Labour market uncertainties for the young workforce in France and Germany: implications for family formation and fertility*, juillet 2012, 79 p.

- N° 179. – Aline F. DÉSESQUELLES, *Self-Rated Health of French Prison Inmates: Does Time Spent Behind Bars Matter?*, mai 2012, 14 p.
- N° 178. – Aline F. DÉSESQUELLES, *Self-Rated Health of French Prison Inmates: Measurement and Comparison with Other Health Indicators*, mai 2012, 20 p.
- N° 177. – Béatrice VALDES, Khalid ELJIM, Christophe BERGOUIGNAN, Patrick FESTY, Jean-Paul SARDON (coord.), *Évaluer et valoriser la base européenne de micro-données de recensement. Les résultats du projet ANR CENSUS*, janvier 2012, 355 p.
- N° 176. – Patrick SIMON et Vincent TIBERJ, *Les registres de l'identité. Les immigrés et leurs descendants face à l'identité nationale*, janvier 2012, 30 p.
- N° 175. – Vincent TIBERJ et Patrick SIMON, *La fabrique du citoyen: origines et rapport au politique en France*, janvier 2012, 32 p.
- N° 174. – Angela LUCI et Olivier THÉVENON, *The impact of family policy packages on fertility trends in developed countries*, janvier 2012, 40 p.
- N° 173. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER, Leila SABONI, Béatrice VALDES, *Presentation and Modifications to the Generations and Gender Survey Questionnaire in France (Wave 2). L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Érfi.)*, novembre 2011, 146 p.
- N° 172. – Cris BEAUCHEMIN, Hugues LAGRANGE, Mirna SAFI, *Transnationalism and immigrant assimilation in France: between here and there?*, Imiscoe Annual Conference, Workshop 6: Integration and transnationalism: how are the two connected? Warsaw, Poland – 7-9 September 2011, 2011, 26 p.
- N° 171. – Jean-Louis PAN KÉ SHON, Claire SCODELLARO, *Discrimination au logement et ségrégation ethno-raciale en France*, 2011, 30 p.
- N° 170. – Audrey SIEURIN, Emmanuelle Cambois, Jean-Marie Robine, *Les espérances de vie sans incapacité en France: Une tendance récente moins favorable que dans le passé*, 2011, 30 p.
- N° 169. – Ariane PAIHLÉ et Anne SOLAZ, *Does job insecurity cause missing births in a high fertility European country. Evidence for France*, 2011, 32 p.
- N° 168. – Équipe TeO, coordonné par Patrick SIMON, Cris BEAUCHEMIN et Christelle HAMEL, *Trajectoire et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats*, 2010, 152 p.
- N° 167. – Angela LUCI, Olivier THEVENON, *Does economic development drive the fertility rebound in OECD countries?*, 2010, 45 p.
- N° 166. – Cris BEAUCHEMIN, Lama KABBANJI, Bruno SCHOUMAKER, *Sept communications présentées lors de la table ronde sur les migrations entre l'Afrique et l'Europe*, Dakar, Sénégal, 21 novembre 2009, 244 p.
- N° 165. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER, Présentation, questionnaire et documentation de la seconde vague de l'étude des relations familiales et intergénérationnelles (Érfi-GGS2), 211 p.
- N° 164. – Carole BONNET, Anne SOLAZ, Elisabeth ALGAVA, *La séparation conjugale affecte-t-elle l'activité professionnelle? Une estimation basée sur les méthodes d'appariement*, 2009, 36 p.
- N° 163. – Olivia EKERT- JAFFÉ, *Le coût du temps consacré aux enfants: contraintes de temps et activité féminine/ The Real Time Cost of Children in France is Equally Shared by Mothers and Fathers*, 2009, 48 p.
- N° 162. – Laurent GOBILLON et François-Charles WOLFF, *Housing and location choices of retiring households: Evidence from France*, 2009, 28 p.
- N° 161. – Matthieu SOLIGNAC, *Les politiques de conciliation vie professionnelle/vie familiale menées par les employeurs: élaboration d'une typologie des établissements de l'Enquête Familles-Employeurs*, 2009, 143 p.
- N° 160. – Géraldine DUTHÉ, Raphaël LAURENT, Gilles PISON, *Vivre et mourir après 60 ans en milieu rural africain. Isolement, recours aux soins et mortalité des personnes âgées à Mlomp*, 2009, 26 p.
- N° 159. – Nathalie DONZEAU et Jean-Louis PAN KÉ SON, *La mobilité résidentielle depuis la fin des Trente Glorieuses*, 2009, 34 p.
- N° 158. – Olivier THÉVENON, *The costs of raising children and the effectiveness of policies to support parenthood in European countries: a Literature Review* 2009, 612 p.
- N° 157. – Jean-Louis PAN KÉ SON, *L'émergence du sentiment d'insécurité en quartiers défavorisés. Dépassement du seuil de tolérance... aux étrangers ou à la misère?* 2009, 20 p.
- N° 156. – Maryse Marpsat, *The Ined Research on Homelessness, 1993-2008*, 2008, 218 p.
- N° 155. – Éva BEAUJOUAN, Anne SOLAZ, *Childbearing after separation: Do second unions make up for earlier missing births? Evidence from France*, 2008, 24 p.
- N° 154. – Carole BONNET, Laurent GOBILLON, Anne LAFERRÈRE, *The effect of widowhood on housing and location choices*, 2008, 40 p.
- N° 153. – Louise MARIE DIOP-MAES, *La population ancienne de l'Afrique subsaharienne. Les éléments d'évaluation*, 2008, 20 p.
- N° 152. – *Traduction en Russe du N° 121.*

- N° 151. – P. FESTY, J. ACCARDO, D. DEMAILLY, L. PROKOFIEVA, I. KORTCHAGINA, A. SZUKIELOJC-BIENKUNSKA, L. NIVOROZHKINA, L. OVTCHAROVA, M. SEBTI, A. PATERNO, S. STROZZA, I. ELISEEVA, A. SHEVYAKOV, *Mesures, formes et facteurs de la pauvreté. Approches comparative*, 2008, 196 p.
- N° 150. – Géraldine DUTHÉ, Serge H. D. FAYE, Emmanuelle GUYAVARCH, Pascal ARDUIN, Malick A. KANTE, Aldiouma DIALLO, Raphaël LAURENT, Adama MARRA, Gilles PISON, *La détermination des causes de décès par autopsie verbale: étude de la mortalité palustre en zone rurale sénégalaise*, 2008, 42 p.
- N° 149. – Maryse MARPSAT, *Services for the Homeless in France. Description, official statistics, client recording of information. A report for the European Commission*, 2007, 84 p.
- N° 148. – Olivier THÉVENON, *L'activité féminine après l'arrivée d'enfants: disparités et évolutions en Europe à partir des enquêtes sur les Forces de travail, 1992-2005*, 2007, 56 p.
- N° 147. – Magali BARBIERI, *Population en transition. Dix communications présentées au XXV^e Congrès général de la population, Tours, France, 18-23 juillet 2005*, 2007, 201 p.
- N° 146. – François CHAPIREAU, *La mortalité des malades mentaux hospitalisés en France pendant la deuxième guerre mondiale*, 2007, 36 p.
- N° 145. – Maryse MARPSAT, *Explorer les frontières. Recherches sur des catégories « en marge »*, Mémoire présenté en vue de l'habilitation à diriger des recherches en sociologie, 2007, 274 p.
- N° 144. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER et Pascal SEBILLE, *Modifications to the Generations and Gender Surveys questionnaire in France (wave 1)*, 192 p.
- N° 143. – Ariane PAILHÉ et Anne SOLAZ, *L'enquête Familles et employeurs. Protocole d'une double enquête et bilan de collecte*, 180 p.
- N° 142. – Annie BACHELOT et Jacques de MOUZON, *Données de l'enquête « Caractéristiques des couples demandant une fécondation in vitro en France »*, 2007, 44 p.
- N° 141. – Olivia EKERT-JAFFÉ, Shoshana GROSSBARD et Rémi MOUGIN, *Economic Analysis of the Childbearing Decision*, 2007, 108 p.
- N° 140. – Véronique HERTRICH and Marie LESCLINGAND, *Transition to adulthood and gender: changes in rural Mali*
- N° 139. – Patrick SIMON et Martin CLÉMENT, *Rapport de l'enquête « Mesure de la diversité ». Une enquête expérimentale pour caractériser l'origine*, 2006, 86 p.
- N° 138. – Magali BARBIERI, Alfred NIZARD et Laurent TOULEMON, *Écart de température et mortalité en France*, 2006, 80 p.
- N° 137. – Jean-Louis PAN KÉ SHON, *Mobilités internes différentielles en quartiers sensibles et ségrégation*, 2006, 42 p.
- N° 136. – Francisco MUNOZ-PÉREZ, Sophie PENNEC, avec la collaboration de Geneviève Houriet Segard, *Évolution future de la population des magistrats et perspectives de carrière, 2001-2040*, 2006, XXX + 114 p.
- N° 135. – Alexandre DJIRIKIAN et Valérie LAFLAMME, sous la direction de Maryse MARPSAT, *Les formes marginales de logement. Étude bibliographique et méthodologique de la prise en compte du logement non ordinaire*, 2006, 240 p.
- N° 134. – Catherine BONVALET et Éva LELIÈVRE, *Publications choisies autour de l'enquête « Biographies et entourage »*, 2006, 134 p.
- N° 133. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER, *Présentation, questionnaire et documentation de l'« Étude des relations familiales et intergénérationnelles » (Erfi). Version française de l'enquête « Generations and Gender Survey » (GGS)*, 2006, 238 p.
- N° 132. – Lucie BONNET et Louis BERTRAND (sous la direction de), *Mobilités, habitat et identités*, Actes de la journée d'étude « Jeunes chercheurs ». Le logement et l'habitat comme objet de recherche. Atelier 3, 2005, 92 p.
- N° 131. – Isabelle FRECHON et Catherine Villeneuve-Gokalp, *Étude sur l'adoption*, 2005, 64 p.
- N° 130. – Dominique MEURS, Ariane PAIHLÉ et Patrick SIMON, *Mobilité intergénérationnelle et persistance des inégalités. L'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants en France*, 2005, 36 p.
- N° 129. – Magali MAZUY, Nicolas RAZAFINDRATSIMA, Élise de LA ROCHEBROCHARD, *Déperdition dans l'enquête « Intentions de fécondité »*, 2005, 36 p.
- N° 128. – Laure MOGUEROU et Magali BARBIERI, *Population et pauvreté en Afrique. Neuf communications présentées à la IV^e Conférence africaine sur la population*, Tunis, Tunisie, 8-12 décembre 2003, 2005, 184 p.
- N° 127. – Jean-Louis PAN KÉ SHON, *Les sources de la mobilité résidentielle. Modifications intervenues sur les grandes sources de données dans l'étude des migrations*, 2005, 30 p.
- N° 126. – Thierry DEBRAND et Anne-Gisèle PRIVAT, *L'impact des réformes de 1993 et de 2003 sur les retraites. Une analyse à l'aide du modèle de microsimulation Artémis*, 2005, 28 p.
- N° 125. – Kees WAALDIJK (ed), *More or less together: levels of legal consequences of marriage, cohabitation and registered partnership for different-sex and same-sex partners: a comparative study of nine European countries*, 2005, 192 p. (s'adresser à Marie DIGOIX)
- N° 124. – Marie DIGOIX et Patrick FESTY (eds), *Same-sex couples, same-sex partnerships, and homosexual marriages: A Focus on cross-national differentials*, 2004, 304 p.

- N° 123. – Marie DIGOIX et Patrick FESTY (sous la dir.), *Séminaire « Comparaisons européennes », années 2001-2002*, 2004, 220 p.
- N° 122. – Emmanuelle GUYAVARCH et Gilles PISON, *Les balbutiements de la contraception en Afrique au Sud du Sahara*, septembre 2004, 48 p.
- N° 121. – Maryse JASPARD et Stéphanie CONDON, *Genre, violences sexuelles et justice*. Actes de la journée-séminaire du 20 juin 2003, 2004, 135p.
- N° 120. – Laurent TOULEMON et Magali MAZUY, *Comment prendre en compte l'âge à l'arrivée et la durée de séjour en France dans la mesure de la fécondité des immigrants ?* 2004, 34 p.
- N° 119. – Céline CLÉMENT et Bénédicte GASTINEAU (coord.), *Démographie et sociétés*. Colloque international « Jeunes Chercheurs », Cerpos-Université Paris X-Nanterre, 1^{er} et 2 octobre 2002, 2003, 350 p.
- N° 118. – Monique BERTRAND, Véronique DUPONT et France GUÉRIN-PACE (sous la dir.), *Espaces de vie. Une revue des concepts et des applications*, 2003, 188 p.
- N° 117. – Stéphanie CONDON et Armelle ANDRO, *Questions de genre en démographie*. Actes de la journée du 22 juin 2001, 2003, 128 p.
- N° 116. – Maryse JASPARD et l'équipe Enveff, *Le questionnaire de l'enquête Enveff. Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France*, 2003, 10 + 88 p.
- N° 115. – Zahia OUADAH-BEDIDI et Jacques VALLIN, *Disparités régionales de l'écart d'âge entre conjoints en Algérie. Évolution depuis 1966*, 2003, 32 p.
- N° 114. – Magali MAZUY, *Situations familiales et fécondité selon le milieu social. Résultats à partir de l'enquête EHF de 1999*, 2002, 60 p.
- N° 113. – Jean-Paul SARDON, *Fécondité et transition en Europe centrale et orientale*, 2002, 38 p.
- N° 112. – Thérèse LOCOH, *Deux études sur la fécondité en Afrique: 1) Structures familiales et évolutions de la fécondité dans les pays à fécondité intermédiaire d'Afrique de l'Ouest; 2) Baisse de la fécondité et mutations familiales en Afrique sub-saharienne*, 2002, 24 p. et 30 p.
- N° 111. – Thierry DEBRAND et Anne-Gisèle PRIVAT, *Individual real wages over business cycle: The impact of macroeconomic variations on individual careers and implications concerning retirement pensions*, 2002, 38 p.
- N° 110. – Recueil préparé par Amandine LEBUGLE et Jacques VALLIN, *Sur le chemin de la transition*. Onze communications présentées au XXIV^e Congrès général de la population à Salvador de Bahia, Brésil, août 2001, 2002, 234 p.
- N° 109. – Éric BRIAN, Jean-Marc ROHRBASSER, Christine THÉRÉ, Jacques VÉRON (intervenants et organisateurs), *La durée de vie: histoire et calcul*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 7 février 2000, 2002, 70 p.
- N° 108. – France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Montée de l'espérance de vie et concentration des âges au décès*, 2002, 20 p.
- N° 107. – Alexandre AVDEEV, *La mortalité infantile en Russie et en URSS: éléments pour un état des recherches*, 2002, 48 p.
- N° 106. – Isabelle ATTANÉ (organisatrice), *La Chine en transition: questions de population, questions de société*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 31 janvier et 1^{er} février 2001 (s'adresser à Céline PERREL), 2002, 46 p.
- N° 105. – A. AVDEEV, J. BELLENGER, A. BLUM, P. FESTY, A. PAILHÉ, C. GOUSSEFF, C. LEFÈVRE, A. MONNIER, J.-C. SEBAG, J. VALLIN (intervenants et organisateurs), *La société russe depuis la perestroïka: rupture, crise ou continuité ?* Séminaire de la valorisation de la recherche, 1^{er} mars 2001 (s'adresser à Céline PERREL), 2001, 124 p.
- N° 104. – Jacques VÉRON, Sophie PENNEC, Jacques LÉGARÉ, Marie DIGOIX (éds), *Le contrat social à l'épreuve des changements démographiques ~ The Social Contract in the Face of Demographic Change*, Actes des 2^e Rencontres Sauvy, 2001, 386 p.
- N° 103. – Gilles PISON, Alexis GABADINHO, Catherine ENEL, *Mlomp (Sénégal). Niveaux et tendances démographiques; 1985-2000*, 2001, 182 p.
- N° 102. – *La famille en AOF et la condition de la femme*. Rapport présenté au Gouverneur général de l'AOF. par Denise SAVINEAU (1938). Introduction de Pascale Barthélémy, 2001, XXII-222 p.
- N° 101. – Jean-Paul SARDON, *La fécondité dans les Balkans*, 2001, 88 p.
- N° 100. – Jean-Paul SARDON, *L'évolution récente de la fécondité en Europe du Sud*, 26 p.
- N° 99. – S. JUSTEAU, J.H. KALTENBACH, D. LAPEYRONNIE, S. ROCHÉ, J.-C. SEBAG, X. THIERRY et M. TRIBALAT (intervenants et organisateurs), *L'immigration et ses amalgames*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 24 mai 2000, 2001, 94 p.
- N° 98. – Juliette HALIFAX, *L'insertion sociale des enfants adoptés. Résultats de l'enquête « Adoption internationale et insertion sociale », 2000 (Ined – Les Amis des enfants du monde)*, 2001, 58 p.
- N° 97. – Michèle TRIBALAT, *Modéliser, pour quoi faire ?* 2001, 10 p.
- N° 96. – O. EKERT-JAFFÉ, H. LERIDON, S. PENNEC, I. THÉRY, L. TOULEMON et J.-C. SEBAG (intervenants et organisateurs), *Évolution de la structure familiale*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 28 juin 2000, 2001, 110 p.
- N° 95. – A. ANDRO, A. LEBUGLE, M. LESCLINGAND, T. LOCOH, M. MOUVAGHA-SOW, Z. OUADAH-BEDIDI, J. VALLIN, C. VANDERMEERSCH, J. VÉRON, *Genre et développement. Huit communications présentées à la Chaire Quetelet 2000*, 2001, 158 p.

- N° 94. – C. BONVALET, C. CLÉMENT, D. MAISON, L. ORTALDA et T. VICHNEVSKAIA, *Réseaux de sociabilité et d'entraide au sein de la parenté: Six contributions*, 2001, 110 p.
- N° 93. – Magali MAZUY et Laurent TOULEMON, *Étude de l'histoire familiale. Premiers résultats de l'enquête en ménages*, 2001, 100 p.
- N° 92. – *Politiques sociales en France et en Russie*, INED/IPSEP, 2001, 246 p.
- N° 91. – Françoise MOREAU, *Commerce des données sur la population et libertés individuelles*, 2001, 20 p. + Annexes.
- N° 90. – Youssef COURBAGE, Sergio DELLAPERGOLA, Alain DIECKHOFF, Philippe FARGUES, Emile MALET, Elias SANBAR et Jean-Claude SEBAG (intervenants et organisateurs), *L'arrière-plan démographique de l'explosion de violence en Israël-Palestine*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 30 novembre 2000, 2000, 106 p.
- N° 89. – Bénédicte GASTINEAU et Elisabete de CARVALHO (coordonné par), *Démographie: nouveaux champs, nouvelles recherches*, 2000, 380 p.
- N° 88. – Gil BELLIS, Jean-Noël BIRABEN, Marie-Hélène CAZES et Marc de BRAEKELEER (modérateur et intervenants), *Génétiq ue et populations*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 26 janvier 2000, 2000, 96 p.
- N° 87. – Jean-Marie FIRDION, Maryse MARPSAT et Gérard MAUGER (intervenants), *Étude des sans-domicile: le cas de Paris et de l'Île-de-France*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 19 avril 2000, 2000, 90 p.
- N° 86. – François HÉRAN et Jean-Claude SEBAG (responsables modérateurs), *L'utilisation des sources administratives en démographie, sociologie et statistique sociale*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 20 septembre 2000, 2000, 170 p.
- N° 85. – Michel BOZON et Thérèse LOCOH (sous la dir.), *Rapports de genre et questions de population. II. Genre, population et développement*, 2000, 200 p.
- N° 84. – Michel BOZON et Thérèse LOCOH (sous la dir.), *Rapports de genre et questions de population. I. Genre et population, France 2000*, 2000, 260 p.
- N° 83. – Stéphanie CONDON, Michel BOZON et Thérèse LOCOH, *Démographie, sexe et genre: bilan et perspectives*, 2000, 100 p.
- N° 82. – Olivia EKERT-JAFFE et Anne SOLAZ, *Unemployment and family formation in France*, 2000, 26 p.
- N° 81. – Jean-Marie FIRDION, *L'étude des jeunes sans domicile dans les pays occidentaux: état des lieux*, 1999, 28 p.
- N° 80. – *Age, génération et activité: vers un nouveau contrat social? Age, cohort and activity: A new "social contract"?*, Actes des 1^{res} rencontres Sauvy (s'adresser à Marie DIGOIX), 1999, 314 p.
- N° 79. – Maryse MARPSAT, *Les apports réciproques des méthodes quantitatives et qualitatives: le cas particulier des enquêtes sur les personnes sans domicile*, 1999, 24 p.
- N° 78. – *Les populations du monde, le monde des populations. La place de l'expert en sciences sociales dans le débat public*, Actes de la Table ronde pour l'inauguration de l'Ined, 1999, 54 p.
- N° 77. – Isabelle SÉGUY, Fabienne LE SAGER, *Enquête Louis Henry. Notice descriptive des données informatiques*, 1999, 156 p.
- N° 76. – I. SÉGUY, H. COLENÇON et C. MÉRIC, *Enquête Louis Henry. Notice descriptive de la partie nominative*, 1999, 120 p.
- N° 75. – Anne-Claude LE VOYER (s'adresser à H. LERIDON), *Les processus menant au désir d'enfant en France*, 1999, 200 p.
- N° 74. – Jacques VALLIN et France MESLÉ, *Le rôle des vaccinations dans la baisse de la mortalité*, 1999, 20 p.
- N° 73. – Bernard ZARCA, *Comment passer d'un échantillon de ménages à un échantillon de fratries? Les enquêtes « Réseaux familiaux » de 1976, « Proches et parents » de 1990 et le calcul d'un coefficient de pondération*, 1999, 20 p.
- N° 72. – Catherine BONVALET, *Famille-logement. Identité statistique ou enjeu politique?* 1998, 262 p.
- N° 71. – Denise ARBONVILLE, *Normalisation de l'habitat et accès au logement. Une étude statistique de l'évolution du parc « social de fait » de 1984 à 1992*, 1998, 36 p.
- N° 70. – *Famille, activité, vieillissement: générations et solidarités*. Bibliographie préparée par le Centre de Documentation de l'Ined, 1998, 44 p.
- N° 69. – XXIII^e Congrès général de la population, Beijing, Chine, 11-17 octobre 1997 :
Contribution des chercheurs de l'Ined au Congrès, 1997, 178 p.
Participation of Ined Researchers in the Conference, 1997, 180 p.
- N° 68. – France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Évolution de la mortalité aux âges élevés en France depuis 1950*, 1998, 42 p.
- N° 67. – Isabelle SEGUY, *Enquête Jean-Noël Biraben « La population de la France de 1500 à 1700 ». Répertoire des sources numériques*, 1998, 36 p.
- N° 66. – Alain BLUM, *I. Statistique, démographie et politique. II. Deux études sur l'histoire de la statistique et de la statistique démographique en URSS (1920-1939)*, 1998, 92 p.
- N° 65. – Annie LABOURIE-RACAPÉ et Thérèse LOCOH, *Genre et démographie: nouvelles problématiques ou effet de mode?* 1998, 27 p.

- N° 64. – C. BONVALET, A. GOTMAN et Y. GRAFMEYER (éds), et I. Bertaux-Viame, D. Maison et L. Ortalda, *Proches et parents: l'aménagement des territoires*, 1997.
- N° 63. – Corinne BENVENISTE et Benoît RIANDEY, *Les exclus du logement: connaître et agir*, 1997, 20 p.
- N° 62. – Sylvia T. WARGON, *La démographie au Canada, 1945-1995*, 1997, 40 p.
- N° 61. – Claude RENARD, *Enquête Louis Henry. Bibliographie de l'enquête*, 1997, 82 p.
- N° 60. – H. AGHA, J.-C. CHASTELAND, Y. COURBAGE, M. LADIER-FOULADI, A.H. MEHRYAR, *Famille et fécondité à Shiraz (1996)*, 1997, 60 p.
- N° 59. – Catherine BONVALET, Dominique MAISON et Laurent ORTALDA, *Analyse textuelle des entretiens « Proches et Parents »*, 1997, 32 p.
- N° 58. – B. BACCAÏNI, M. BARBIERI, S. CONDON et M. DIGOIX (éds),
 Questions de population. Actes du Colloque Jeunes Chercheurs :
 I. Mesures démographiques dans des petites populations, 1997, 50 p.
 II. Nuptialité – fécondité – reproduction, 1997, 120 p.
 III. Histoire des populations, 1997, 90 p.
 IV. Économie et emploi, 1997, 50 p.
 V. Vieillesse – retraite, 1997, 66 p.
 VI. Famille, 1997, 128 p.
 VII. Santé – mortalité, 1997, 136 p.
 VIII. Population et espace, 1997, 120 p.
 IX. Migration – intégration, 1997, 96 p.
- N° 57. – Isabelle SÉGUY et Corinne MÉRIC, *Enquête Louis Henry. Notice descriptive non nominative*, 1997, 106 p.
- N° 56. – Máire Ní BHRÓLCHÁIN and Laurent TOULEMON, *Exploratory analysis of demographic data using graphical methods*, 1996, 50 p.
- N° 55. – Laurent TOULEMON et Catherine de GUIBERT-LANTOINE, *Enquêtes sur la fécondité et la famille dans les pays de l'Europe (régions ECE des Nations unies). Résultats de l'enquête française*, 1996, 84 p.
- N° 54. – G. BALLAND, G. BELLIS, M. DE BRAEKELEER, F. DEPOID, M. LEFEBVRE, I. SEGUY, *Généalogies et reconstitutions de familles. Analyse des besoins*, 1996, 44 p.
- N° 53. – Jacques VALLIN et France MESLÉ, *Comment suivre l'évolution de la mortalité par cause malgré les discontinuités de la statistique ? Le cas de la France de 1925 à 1993*, 1996, 46p.
- N° 52. – Catherine BONVALET et Eva LELIÈVRE, *La notion d'entourage, un outil pour l'analyse de l'évolution des réseaux individuels*, 1996, 18 p.
- N° 51. – Alexandre AVDEEV, Alain BLUM et Serge ZAKHAROV, *La mortalité a-t-elle vraiment augmenté brutalement entre 1991 et 1995 ?* 1996, 80 p.
- N° 50. – France MESLÉ, Vladimir SHKOLNIKOV, Véronique HERTRICH et Jacques VALLIN, *Tendances récentes de la mortalité par cause en Russie, 1965-1993*, 1995, 70 p. Avec, en supplément, 1 volume d'Annexes de 384 p.
- N° 49. – Jacques VALLIN, *Espérance de vie: quelle quantité pour quelle qualité de vie ?* 1995, 24 p.
- N° 48. – François HÉRAN, *Figures et légendes de la parenté:*
 I. Variations sur les figures élémentaires, 1995, 114 p.
 II. La modélisation de l'écart d'âge et la relation groupe/individu, 1995, 84 p.
 III. Trois études de cas sur l'écart d'âge: Touaregs, Alyawara, Warlpiri, 1995, 102 p.
 IV. Le roulement des alliances, 1995, 60 p.
 V. Petite géométrie fractale de la parenté, 1995, 42 p.
 VI. Arbor juris. Logique des figures de parenté au Moyen Âge, 1996, 62 p.
 VII. De Granet à Lévi-Strauss, 1996, 162 p.
 VIII. Les vies parallèles. Une analyse de la co-alliance chez les Etoro de Nouvelle-Guinée, 1996, 80 p.
 IX. Ambrym ou l'énigme de la symétrie oblique: histoire d'une controverse, 1996, 136 p.
- N° 47. – Olivia EKERT-JAFFÉ, Denise ARBONVILLE et Jérôme WITTEWER, *Ce que coûtent les jeunes de 18 à 25 ans*, 1995, 122 p.
- N° 46. – Laurent TOULEMON, *Régression logistique et régression sur les risques. Deux supports de cours*, 1995, 56 p.
- N° 45. – Graziella CASELLI, France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Le triomphe de la médecine. Évolution de la mortalité en Europe depuis le début de siècle*, 1995, 60 p.
- N° 44. – Magali BARBIERI, Alain BLUM, Elena DOLGIKH, Amon ERGASHEV, *La transition de fécondité en Ouzbékistan*, 1994, 76 p.

- N° 43. – Marc De BRAEKELEER et Gil BELLIS, *Généalogies et reconstitutions de familles en génétique humaine*, 1994, 66 p.
- N° 42. – Serge ADAMETS, Alain BLUM et Serge ZAKHAROV, *Disparités et variabilités des catastrophes démographiques en URSS*, 1994, 100 p.
- N° 41. – Alexandre AVDEEV, Alain BLUM et Irina TROITSKAJA, *L'avortement et la contraception en Russie et dans l'ex-URSS: histoire et présent*, 1993, 74 p.
- N° 40. – Gilles PISON et Annabel DESGREES DU LOU, *Bandafassi (Sénégal): niveaux et tendances démographiques 1971-1991*, 1993, 40 p.
- N° 39. – Michel Louis LÉVY, *La dynamique des populations humaines*, 1993, 20 p.
- N° 38. – Alain BLUM, *Systèmes démographiques soviétiques*, 1992, 14 + X p.
- N° 37. – Emmanuel LAGARDE, Gilles PISON, Bernard LE GUENNO, Catherine ENEL et Cheikh SECK, *Les facteurs de risque de l'infection à VIH2 dans une région rurale du Sénégal*, 1992, 72 p.
- N° 36. – Annabel DESGREES DU LOU et Gilles PISON, *Les obstacles à la vaccination universelle des enfants des pays en développement. Une étude de cas en zone rurale au Sénégal*, 1992, 26 p.
- N° 35. – France MESLÉ, Vladimir SHKOLNIKOV et Jacques VALLIN, *La mortalité par causes en URSS de 1970 à 1987: reconstruction de séries statistiques cohérentes*, 1992, 36 p.
- N° 34. – France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Évolution de la mortalité par cancer et par maladies cardio-vasculaires en Europe depuis 1950*, 1992, 48 p.
- N° 33. – Didier BLANCHET, *Vieillesse et perspectives des retraites: analyses démo-économiques*, 1991, 120 p.
- N° 32. – Noël BONNEUIL, *Démographie de la nuptialité au XIX^e siècle*, 1990, 32 p.
- N° 31. – Jean-Paul SARDON, *L'évolution de la fécondité en France depuis un demi-siècle*, 1990, 102 p.
- N° 30. – Benoît RIANDEY, *Répertoire des enquêtes démographiques: bilan pour la France métropolitaine*, 1989, 24 p.
- N° 29. – Thérèse LOCOH, *Changement social et situations matrimoniales: les nouvelles formes d'union à Lomé*, 1989, 44 p.
- N° 28. – Catherine ENEL, Gilles PISON, et Monique LEFEBVRE, *Migrations et évolution de la nuptialité. L'exemple d'un village joola du sud du Sénégal, Mlomp*, 1989, 26 p.
(Sénégal) depuis 50 ans, 1^{re} édition: 1989, 36 p.; 2^e édition revue et augmentée: 1990, 48 p.
- N° 27. – Nicolas BROUARD, *L'extinction des noms de famille en France: une approche*, 1989, 22 p.
- N° 26. – Gilles PISON, Monique LEFEBVRE, Catherine ENEL et Jean-François TRAPE, *L'influence des changements sanitaires sur l'évolution de la mortalité: le cas de Mlomp*, 1989, 36 p.
- N° 25. – Alain BLUM et Philippe FARGUES, *Estimation de la mortalité maternelle dans les pays à données incomplètes. Une application à Bamako (1974-1985) et à d'autres pays en développement*, 1989, 36 p.
- N° 24. – Jacques VALLIN et Graziella CASELLI, *Mortalité et vieillissement de la population*, 1989, 30 p.
- N° 23. – Georges TAPINOS, Didier BLANCHET et Olivia EKERT-JAFFÉ, *Population et demande de changements démographiques, demande et structure de consommation*, 1989, 46 p.
- N° 22. – Benoît RIANDEY, *Un échantillon probabiliste de A à Z: l'exemple de l'enquête Peuplement et dépeuplement de Paris. INED (1986)*, 1989, 12 p.
- N° 21. – Noël BONNEUIL et Philippe FARGUES, *Prévoir les « caprices » de la mortalité. Chronique des causes de décès à Bamako de 1964 à 1985*, 1989, 44 p.
- N° 20. – France MESLÉ, *Morbidity et causes de décès chez les personnes âgées*, 1988, 18 p.
- N° 19. – Henri LERIDON, *Analyse des biographies matrimoniales dans l'enquête sur les situations familiales*, 1988, 64 p.
- N° 18. – Jacques VALLIN, *La mortalité en Europe de 1720 à 1914: tendances à long terme et changements de structure par âge et par sexe*, 1988, 40 p.
- N° 17. – Jacques VALLIN, *Évolution sociale et baisse de la mortalité: conquête ou reconquête d'un avantage féminin ?* 1988, 36 p.
- N° 16. – Gérard CALOT et Graziella CASELLI, *La mortalité en Chine d'après le recensement de 1982:*
I. – *Analyse selon le sexe et l'âge au niveau national et provincial*, 1988, 72 p. II. – *Tables de mortalité par province*, 1988, 112 p.
- N° 15. – Peter AABY (s'adresser à J. VALLIN), *Le surpeuplement, un facteur déterminant de la mortalité par roue en Afrique*, 1987, 52 p.
- N° 14. – Jacques VALLIN, *Théorie(s) de la baisse de la mortalité et situation africaine*, 1987, 44 p.
- N° 13. – Kuakuvi GBENYON et Thérèse LOCOH, *Différences de mortalité selon le sexe, dans l'enfance en Afrique au Sud du Sahara*, 1987, 30 p.
- N° 12. – Philippe FARGUES, *Les saisons et la mortalité urbaine en Afrique. Les décès à Bamako de 1974 à 1985*, 1987, 38 p.

- N° 11. – Gilles PISON, *Les jumeaux en Afrique au Sud du Sahara: fréquence, statut social et mortalité*, 1987, 48 p.
- N° 10. – Philippe FARGUES, *La migration obéit-elle à la conjoncture pétrolière dans le Golfe ? L'exemple du Koweït*, 1987, 30 p.
- N° 9. – Didier BLANCHET, *Deux études sur les relations entre démographie et systèmes de retraite*, 1986, 26 p.
- N° 8. – Didier BLANCHET, *Équilibre malthusien et liaison entre croissances économique et démographique dans les pays en développement: un modèle*, 1986, 20 p.
- N° 7. – Jacques VALLIN, France MESLÉ et Alfred NIZARD, *Reclassement des rubriques de la 8e révision de la Classification internationale des maladies selon l'étiologie et l'anatomie*, 1986, 56 p.
- N° 6. – Philippe FARGUES, *Un apport potentiel des formations sanitaires pour mesurer la mortalité dans l'enfance en Afrique*, 1986, 34 p.
- N° 5. – Jacques VALLIN et France MESLÉ, *Les causes de décès en France de 1925 à 1978*, 1986, 36 p.
- N° 4. – Graziella CASELLI, Jacques VALLIN, J. VAUPEL et A. YASHIN, *L'évolution de la structure par âge de la mortalité en Italie et en France depuis 1900*, 1986, 28 p.
- N° 3. – Paul PAILLAT, *Le vécu du vieillissement en 1979*, 1981, 114 p.
- N° 2. – Claude LÉVY, *Aspects socio-politiques et démographiques de la planification familiale en France, en Hongrie et en Roumanie*, 1977, 248 p.
- N° 1. – Georges TAPINOS, *Les méthodes d'analyse en démographie économique*, 1976, 288 p.

Février 2014